

**Jouez avec les Verts et gagnez :**  
**Une voiture et de supers cadeaux**  
 avec la tombola du **MIDI**



**SURCHARGE DES CLASSES**  
**GRÈVE DES ENSEIGNANTS**  
**ET DES ÉLÈVES**  
**DES LYCÉES**  
**DE BOUMERDES**  
 Page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 789 Mercredi 14 octobre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**LE P/APC DE DÉLY IBRAHIM RÉAGIT**  
**APRÈS SA DESTITUTION**  
**«JE DÉNONCE**  
**LA HOGRA**  
**ADMINISTRATIVE»**  
 Page 7

**BIEN QUE L'ASSURANCE AUTOMOBILE SOIT DÉJÀ ÉLEVÉE**

# LES ASSUREURS VEULENT UNE AUTRE AUGMENTATION

Lire en page 2



Fouzi B. Midi Libre

**JOSEPH GED, LORS DU FORUM D'EL MOUDJAHID :**  
**«NOUS ADHÉRONS À LA LOI DE FINANCES**  
**COMPLÉMENTAIRE 2009»**  
 Lire en page 5



Midi Libre

BIEN QUE LES ASSURANCES AUTOMOBILES SOIENT DÉJÀ ÉLEVÉES

# LES ASSUREURS VEULENT UNE AUTRE AUGMENTATION

Après l'augmentation de l'assurance automobile en 2007 de 20%, échelonnée sur deux ans, les assureurs demandent une seconde revalorisation. Elle devrait permettre l'équilibre entre les ressources et les dépenses

PAR MEROUA TOUAHRIA

Le président de l'Union algérienne des assureurs et réassureurs, M. Amara Latrous a appelé, hier, sur les ondes de la chaîne III, lors de son passage à l'émission «Invité de la rédaction» les pouvoirs publics à se pencher sur les prix pratiqués pour l'assurance automobile. Les assureurs demandent, en effet, une deuxième augmentation de cette assurance obligatoire. Elle interviendrait après celle de 2007 qui était de 20%, échelonnée sur deux ans, soit une hausse de 5 % par semestre devant s'achever fin 2009. Sans vouloir avancer de chiffre sur cette augmentation, M. Amara Latrous, également Président-



Les assureurs à la recherche d'un équilibre entre recettes et dépenses.

Directeur général de la Société algérienne d'assurances (SAA), a déclaré : «Nous voulons que les pouvoirs publics fassent un effort». En effet, les assureurs réclament cette revalorisation pour combler le déficit enregistré sur le chapitre de la responsabilité civile (RC) de l'assurance obligatoire. Ainsi, il s'agirait de «réajuster à la hausse cette assu-

rance obligatoire de sorte à avoir un équilibre entre les ressources et les dépenses». Ceci, en précisant que la branche assurance automobile n'est pas pour autant déficitaire du moment que le déficit de l'assurance obligatoire est «couvert par l'assurance non obligatoire».

Pour le président de l'Union algérienne des assureurs et réas-

sureurs (UAR), en considérant le terrorisme routier, il n'est pas normal que les personnes causant les accidents soient indemnisés comme ceux qui n'en font pas.

Par ailleurs, abordant le portefeuille des assurances, l'invité de la rédaction a annoncé la création prochaine d'une nouvelle assurance liée aux catastrophes naturelles. Il s'agit de la sécheresse.

Au fait, actuellement, ce phénomène naturel n'est pour l'heure pas considéré comme une assurance obligatoire, comme les inondations ou les séismes. Des études sont en cours au niveau du ministère des Finances, a précisé M. Amara Latrous. Ce dernier a également souligné qu'en dépit de son caractère obligatoire institué dès 2004, l'assurance contre les effets des catastrophes naturelles, désignée par le dispositif CAT-NAT, n'a pas encore atteint le niveau de maturité souhaité. Néanmoins, une évolution positive a été enregistrée durant le 1er semestre 2009 par rapport aux deux années passées. Plus de 200.000 dossiers ont été traités durant le premier semestre de l'année en cours ce qui devrait permettre de clôturer l'année avec plus de 400.000. «Ce qui est une hausse en comparaison avec le dernier exercice durant lequel 342.000 dossiers ont été traités» a précisé le président de l'UAR.

Aussi, le secteur devra lancer prochainement une campagne de sensibilisation sur la nécessité de s'assurer.

M. T.

ORGANISATION DU HADJ ET DE LA OMRA

## Les agences de voyages pour l'ouverture du secteur

PAR MINA ADEL

L'ouverture de l'organisation du hadj et de la Omra est la revendication soulevée par le syndicat national des agences de voyages, ce dernier s'étant rendu compte de la marginalisation que subissent les agences de voyages dans ce domaine. « Nous voulons que l'organisation du hadj soit totalement ouverte pour le secteur privé. Ainsi on pourra travailler avec des prix concurrentiels. Actuellement, on est dans l'obligation de travailler avec les prix décidés par l'Etat, une preuve supplémentaire que nous ne gagnons pas grand-chose», a dit, hier, M. Menaceur, 1er vice-président national des agences de voyage, dans une déclaration au Midi Libre. Cette ouverture du secteur, si elle est admise par l'Etat, permettra, selon notre interlocuteur, une

meilleure qualité de service au profit des pèlerins et aussi du développement de l'activité. Les agences de voyages privées connues, jadis, pour être des partenaires importants dans l'organisation du pèlerinage ont vu leurs prérogatives se rétrécir cette année. Ces agences sont, en effet, sous ordre de la tutelle privées de participer à l'organisation des voyages, elles ne font plus que de l'assistanat aux pèlerins, une fois que ces derniers atterrissent aux lieux saints. C'est ce que nous a appris Chérif Menaceur.

Ce dernier a affirmé que « les agences de voyages ne sont plus partie prenante de l'organisation du pèlerinage. Notre tâche se limite en la prise en charge des pèlerins une fois arrivés en Arabie Saoudite». Cette limitation dans l'activité, selon lui, prouve suffisamment que «les agenciers ne tirent aucun profit financier à travers

leur participation à cette campagne, tout est mis en place sans notre consentement».

Or, les agences de voyages ne prennent plus en charge l'organisation du voyage, la procuration du visa ou l'assurance du pèlerin. «Les agences ne participent qu'en réponse à l'appel de l'Etat, pour aider ce dernier et de même pour ne pas risquer d'être mis à l'écart prochainement si elles refusaient de participer », a-t-il expliqué. M. Menaceur a voulu répondre par ces mots aux avertissements émis par le DG de l'Office national du hadj, Cheikh Barbara, à l'adresse des agences de voyages. Cheikh Barbara a nettement affirmé que les agences de voyages privées qui n'accomplissent pas convenablement leur travail vis-à-vis des hadjs seront sanctionnées et même privées de leurs agréments. Il estime que ces organisa-

tions participent à l'opération dans un but lucratif, les accusant de faire passer le gain matériel avant le bien être des pèlerins.

«L'Office a lui-même procédé à la sélection des 32 agences de voyage qui participent à l'organisation du pèlerinage. Si son choix est mauvais cela relève de sa responsabilité, il doit donc revoir ses critères de sélection», a dit M. Menaceur à ce propos. Il ajoutera aussi que cet événement «n'est pas bien organisé». «Pour 250 pèlerins, nous n'avons droit qu'à 3 accompagnateurs, soit une moyenne de 83 personnes pour chaque accompagnateur, alors que nous avions pour habitude de désigner 1 accompagnateur pour 40 à 50 pèlerins. C'est impossible d'assurer une bonne prise en charge dans de pareilles conditions», a conclu notre interlocuteur.

M. A.

## Les futurs pèlerins seront tous vaccinés contre la grippe saisonnière

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Tous les hadjis algériens seront vaccinés contre la grippe saisonnière avant leur départ vers les Lieux Saints de l'Islam. Pour ce faire 48.000 doses de vaccin antigrippal sont garantis par le ministère de la Santé qui s'engage à en ramener davantage au cours des quelques semaines à venir, a rassuré le ministre du secteur, Saïd Barkat. Cette mesure intervient suite aux exigences de l'Arabie Saoudite, qui refuse l'accès à ses territoires aux hadjis non vaccinés contre la grippe saisonnière. Selon le ministre de

la Santé, Saïd Barkat, «après les hadjis, tous les citoyens seront vaccinés contre la grippe saisonnière et la priorité sera accordée aux enfants».

La vaccination des personnes devant se rendre au pèlerinage à La Mecque ainsi que les exigences de l'Arabie Saoudite sont largement justifiées. Le hadj est un rassemblement spirituel auquel plus de deux millions de personnes participent. Compte tenu de ce grand nombre de personnes, certaines maladies et les virus des voies respiratoires comme les infections grippales, le virus H1N1, le méningocoque, la tuberculose, et les infections

gastro-intestinales peuvent se transmettre facilement d'une personne à l'autre. Les voyageurs peuvent également présenter un plus grand risque d'épuisement par la chaleur, de coup de chaleur et de blessures et sont de ce fait plus vulnérables aux virus.

Tous les voyageurs doivent fournir une attestation de vaccination contre la grippe saisonnière (influenza) afin d'obtenir un visa pour le pèlerinage du hadj et doivent avoir reçu ce vaccin au moins deux semaines avant leur demande de visa. Si le vaccin contre la grippe H1N1 est effectué, les voyageurs doivent également

fournir une preuve indiquant qu'ils ont bien reçu ce vaccin au moins deux semaines avant leur demande de visa.

Le gouvernement et le ministère de la Santé de l'Arabie Saoudite ont diffusé un avis indiquant que les personnes âgées, celles atteintes de maladies chroniques, les enfants et les femmes enceintes devraient reporter leur participation au hadj à une autre année pour leur propre sécurité.

A noter que les premiers groupes de pèlerins algériens partiront le 2 novembre prochain.

T. L.

LE PT NE PARTICIPERA PAS AUX SÉNATORIALES

# LES RAISONS D'UN RETRAIT

*Le Parti des travailleurs ne participera pas aux sénatoriales qui auront lieu fin décembre de l'année courante.*

PAR SADEK BELHOCINE

Le parti de Louisa Hanoune désertera-t-il ou contactera-t-il des alliances avec des partis politiques à l'occasion de ces joutes électorales ? L'expectative est de mise au sein de la formation politique et, pour tout le moins, l'alliance avec des partis politiques est exclue. «*Le mot alliance n'existe pas dans la terminologie du PT*», a affirmé Ramdane Taazibt, contacté hier par nos soins.

Selon le responsable du PT, «*chaque parti a son programme et ses principes*», soulignant qu', «*il peut y avoir un accord politique sur une plate-forme qui pourrait rapprocher les deux partis par exemple la défense des intérêts des travailleurs*».



Louisa Hanoune.

Dans tous les cas, le parti, «*n'est pas à la recherche de candidats*», affirme Ramdane Taazibt que assure que «*si des candidats s'approchent de nos élus, ce sera dans la transparence la plus totale*», soutenant que jusqu'à présent, «*aucune proposition n'a été faite à nos élus*». Le membre

de la direction centrale du parti insiste sur le fait qu' «*il n'y aura pas de secret*», si un accord politique est conclu avec des candidats à l'élection sénatoriale. La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a accusé, récemment à l'occasion de la clôture d'une réunion de

deux jours du comité central du parti, certains partis politiques de «*tentatives de corruption*» sur les élus de son parti en prévision des prochaines sénatoriales, objets de marchandage et d'achats de voix. Les raisons qui poussent le Parti des travailleurs à bouder le renouvellement par-

tiel de la composante de la chambre haute du Parlement sont faciles à décrypter. Le parti qui milite pour une chambre unique est contre le bicaméralisme, comme l'a maintes fois affirmé la secrétaire générale et plaide pour l'élection d'une véritable Assemblée constituante, élue au suffrage universel. Là aussi, les raisons sont simples à déchiffrer.

Le Sénat n'est doté d'aucune prérogative si ce n'est celle d'adopter ou de rejeter les textes de loi tels que votés par l'APN sans débat aucun ni possibilité d'introduire des amendements. «*Ce n'est pas la compétence des hommes et des femmes qui sont des gens respectables qui siègent au Sénat qui est mise en cause, ce sont des raisons politiques*» assure-t-il, confiant.

Et sur ce cas, Ramdane Taazibt rappelle que son parti va déposer la semaine prochaine une plainte au Conseil d'Etat. Une plainte introduite contre le président de l'Assemblée populaire nationale qui refuse de verser les indemnités de certains députés apparentés au PT.

S. B.

RÉUNION AUJOURD'HUI DU CONSEIL NATIONAL D'INVESTISSEMENT

## Air Algérie parmi les dossiers à l'ordre du jour

PAR INES AMROUDE

Le Conseil national d'investissement (CNI) se réunira aujourd'hui sous la présidence du Premier ministre Ahmed Ouyahia. Une réunion qui intervient au moment où le gouvernement a pris une série de mesures synonymes d'une nouvelle orientation pour l'économie nationale basée sur la protection et l'encouragement de la production locale. Il s'agit, en fait, de renforcer le «*patriotisme économique*», un terme en vogue ces derniers mois, même chez les

pays les plus libéraux, crise économique mondiale oblige.

Pour ce faire, l'Exécutif a adopté une nouvelle orientation reposant sur la mise en place, en premier lieu, de «*champions économiques*».

Des pôles industriels et des entreprises les plus performants sont déjà sur la liste. On citera notamment la SNVI et Air Algérie qui bénéficieront de moyens financiers conséquents.

La compagnie aérienne nationale sera, d'ailleurs, au centre de la réunion du CNI qui aura à débattre et à se

pencher, entre autres, sur le plan de développement d'Air Algérie.

Le point nodal sera le mode de financement pour le déploiement de la compagnie qui compte acquérir 15 nouveaux appareils, dont 4 d'une capacité de 50 places sont en voie de finalisation, avec un coût de 70 millions de dollars.

Le Conseil étudiera la demande des responsables d'Air Algérie de disposer de crédit à des taux réduits de «*2,5%* sur une période de 15 ans ainsi que des dérogations sur impôt».

Selon les dirigeants de la compagnie,

ce plan de développement sera sans aucun doute avalisé par les membres du CNI car Air Algérie est inscrite parmi les «*entreprises stratégiques*».

Au total, ce sont pas moins de 100 millions de dinars que réclame Air Algérie qui entend amorcer un nouveau décollage.

Elle compte ainsi réaliser des projets, pour le moins ambitieux, comme la création d'un centre de formation, l'achat de nouveaux simulateurs et l'extension de la base maintenance.

I. A.

POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES

## L'Algérie élue à la 2<sup>e</sup> vice-présidence des FIPOL

PAR YOUNES DJAMA

Algérie a été élue à la 2<sup>e</sup> vice-présidence de l'assemblée générale des Fonds internationaux d'indemnités pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL) de 1992, lors de la tenue de la 14<sup>ème</sup> session de cette organisation intergouvernementale qui a débuté ses travaux avant-hier à Londres, a appris l'APS, hier, de source diplomatique. L'élection de l'Algérie qui a bénéficié du soutien de la Belgique, de la Chine, du Danemark, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la Malaisie, du Maroc et des Pays-Bas, a été obtenue «*sans aucune*

voix contre», précise la même source. Les FIPOL, est-il utile de rappeler, font partie d'un régime international de responsabilité et d'indemnisation dus à la pollution par les hydrocarbures causés par des déversements de ces matières provenant de pétroliers. En vertu de ce régime, le propriétaire d'un pétrolier est tenu de verser des indemnités selon «*un certain plafond*» pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures suite à une fuite d'hydrocarbures persistants de son navire, explique la même source.

«*Si ce montant ne couvre pas la totalité des demandes recevables, des indemnités supplémentaires peuvent être versées par le Fonds de 1992 si le dommage*

survient dans un Etat précisément membre de ce régime», est-il précisé. D'autres indemnités peuvent également être versées par le Fonds complémentaire, si l'Etat est aussi membre du Fonds. Il existe actuellement 3 Fonds, celui de 1991, celui de 1992 et le fonds complémentaire, créés respectivement en 1978, 1996 et 2005. Ces 3 organisations intergouvernementales ont des plafonds d'indemnisation différents et ne comptent pas les mêmes Etats membres. Le nombre d'Etats membres du fonds de 1992 est en augmentation. Le fonds complémentaire a été mis en place pour compléter, par un 3<sup>ème</sup> niveau d'indemnisation supplémentaire, l'indemnisation offerte en vertu de la con-

vention de 1992 sur la responsabilité civile et de la convention de 1992 portant création du fonds. L'adhésion au fonds complémentaire est facultative et ouverte à tout Etat membre du fonds de 1992 et le nombre d'Etats membres du fonds complémentaire devrait rapidement augmenter. Les 3 organisations ont un secrétariat commun à Londres et sont financées par des contributions prélevées sur certains types d'hydrocarbures transportés par mer. Ces contributions sont acquittées par les entités qui reçoivent ces hydrocarbures à la suite de leur transport par mer et sont normalement versées par les Etats.

Y. D.

## LYCÉES DE BOUMERDÈS

**Grève des enseignants et des élèves contre la surcharge des classes**

A peine la rentrée scolaire entamée que les problèmes commencent à surgir. Cette fois, c'est les lycées des Issers, de Chabet El Ameur et de Boumerdès, qui sont paralysés par un mouvement de grève contre les conditions de scolarisation. A Issers, les enseignants ont boycotté les cours, hier, en signe de protestation contre la surcharge des classes au technicum Bouiri Boualem. Ils protestent contre les heures supplémentaires et le manque de personnel enseignant. En fait, ils réclament l'ouverture de nouveaux postes budgétaires pour contenir le volume horaire enseigné. Ils décrient l'emploi du temps trop chargé qui ne leur permet pas de dispenser les cours aux élèves dans de bonnes conditions. Ils refusent de dispenser les cours dans des classes dépassant 40 élèves notamment, les classes techniques, se référant au décret 44 du 13/01/1998. En outre, les élèves du lycée Boukabous Ahmed de Chabet El Ameur, sont, en grève depuis avant-hier, en signe de protestation contre l'affectation de 4 classes vers une annexe au niveau du CEM Si- Rachid. Cette annexe de fortune, comme les lycéens aiment à la décrire, a été ouverte pour contenir le nombre croissant des élèves cette année. « Cette annexe ne répond plus aux normes exigées pour une bonne scolarisation », nous dira un lycéen. « Les salles de l'annexe ne disposent pas de portes, les vitres sont cassées, comment voulez-vous qu'on étudie dans de telles conditions, alors que l'hiver approche », nous dira un autre lycéen affecté à l'annexe en question.

Tahar Ounas

## SECTEUR DE L'ÉDUCATION À TIPAZA

**Mouvement de protestation des parents des lycéens**

Les parents d'élèves ont organisé un mouvement de protestation, la semaine dernière, devant le lycée Djillali- Bounaama situé au chef-lieu de Tipasa. Ces protestations font suite à la décision de transfert d'une partie des élèves de ce lycée vers le nouveau lycée situé dans la partie ouest de la ville. Les lycéens de même que leurs parents refusent catégoriquement ce transfert, le qualifiant d'anarchique et d'injustice envers les enfants des «zawalia». Les parents des élèves transférés estiment que ce transfert s'est fait sans aucune étude préalable ou respect de la répartition géographique de la résidence des élèves. « Nos enfants résidant pourtant tout près du lycée seront désormais obligés d'effectuer un long trajet pour poursuivre leurs études alors que d'autres élèves, qui n'habitent pas cette zone, n'ont pas été concernés par le transfert et continuent tranquillement à occuper les sièges de ce lycée », nous dira le père de l'un des élèves transférés. D'autre part, les travaux dans le nouveau lycée ne sont pas complètement achevés et cette nouvelle infrastructure est loin d'être dotée de tous les moyens nécessaires pour l'accueil des élèves. « Il n'y a pas d'eau courante au niveau de ce lycée, il n'y a pas de calme non plus. Comment voulez-vous que des élèves, de classes d'examen surtout, se concentrent sur leurs études au milieu d'une zone en pleine construction, c'est un vrai chantier et un vrai casse-tête », déplore un autre parent venu protester devant le siège du lycée. Beaucoup de points négatifs sont à déplorer concernant le nouveau lycée en question, car en plus de sa situation à proximité d'un chantier très bruyant, son chemin d'accès est impraticable et l'on déplore par ailleurs en son sein le manque d'encadrement. Pour tous ces inconvénients et d'autres encore, les parents d'élèves ne sont pas près de mettre fin à leur action de contestation, du moins tant qu'une solution raisonnable et juste n'est pas envisagée par les autorités concernées.

Aboud Kahina

## LA MÉDECINE ALGÉRIENNE À L'HEURE DE LA MODERNITÉ

**Vers une coopération accrue avec la faculté de l'université de Paris VII**

PAR AMAR AOUIMER

Avec plus de 30.000 médecins algériens exerçant en France dans différentes spécialités et des dizaines de milliers travaillant au pays, l'Algérie pense déjà à l'avenir en tablant sur la restructuration et la modernisation de ses institutions universitaires et hospitalières.

Ainsi, avec la construction de la nouvelle faculté de médecine de Ben Aknoun, l'une des plus grandes et plus équipées d'Afrique, les autorités ont l'intention de stimuler ce secteur afin d'améliorer, non seulement la formation des doctorants, mais également les prestations et la qualité des soins.

La conférence des doyens des facultés de médecine d'expression française ayant eu lieu récemment à Alger, est le début d'une politique de redéploiement de la formation universitaire médicale.

A.A.



L'université algérienne tient à se mettre au diapason de ses pairs.

Fouzi B. Midi Libre

DOMINIQUE MAILLARD, VICE-DOYENNE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS VII AU MIDI LIBRE

**"Nous voulons un partenariat avec l'Algérie et les pays du Maghreb"**

Dominique Maillard.

Fouzi B. Midi Libre

**Midi Libre: Quels sont les objectifs assignés à la rencontre d'Alger ayant regroupé récemment les doyens des facultés de médecine d'expression française?**

**Dominique Maillard:** Les objectifs ont trait à la formation des étudiants en médecine d'expression francophone. Il s'agissait donc de faire un état des lieux et opérer des changements pour que la formation s'adapte à la réalité. C'est la première fois que cette conférence est organisée à Alger.

**Existence-t-il des formes de partenariat ou des protocoles d'accord entre la faculté de médecine de l'université de Paris VII et les universités algériennes en vue d'accroître les échanges bilatéraux et la coopération mutuelle?**

Nous n'avons pas encore de collaboration avec l'Algérie, mais il existe des expériences de coopération avec le Maghreb, tels que la Tunisie et le Maroc. Nous espé-

quelques mois chez nous. Ce genre d'échanges est très bon et bénéfique pour les étudiants.

**Existe-t-il des accords ou des négociations avec des doyens des facultés de médecine d'Algérie en vue de formaliser la formation et le perfectionnement des étudiants algériens à Paris VII ?**

Pour l'université de Paris VII, nous n'avons pas encore ce genre d'échanges, mais il peut y avoir des échanges au niveau de la recherche. Nous pouvons créer des créneaux de recherche pour les étudiants.

**Quelles sont les spécialités de post-graduation les plus en vue à Paris VII, susceptibles d'accueillir des étudiants algériens?**

Les spécialités les plus en vue sont, notamment, l'hématologie, toutes les patho-gastro-enterologies, la cardiologie, mais aussi beaucoup d'autres. Il y a beaucoup d'enseignants et différentes branches.

**Quelles sont les conclusions à tirer de la conférence d'Alger?**

Beaucoup d'efforts ont été déployés et j'espère que les choses pourront évoluer afin d'instaurer une collaboration et accueillir des étudiants d'autres continents.

L'idéal serait d'avoir des étudiants issus des cinq continents afin de leur permettre de suivre des stages dans le monde entier et établir des échanges entre les étudiants devant aboutir à des échanges plus personnels et culturels qui font évoluer les mentalités et l'ouverture d'esprit.

Cela est important pour le monde à l'avenir. J'ai donné des instructions pour inscrire des étudiants étrangers et j'ai octroyé une autorisation d'inscription à un étudiant algérien pour suivre la première année. Et chaque année, je donne des instructions et des autorisations. Nous avons 2.500 étudiants en première année et nous espérons en avoir plus.

Entretien réalisé par Amar Aouimer

**La faculté de médecine de Lille entretient de bonnes relations avec celles d'Alger, d'Oran et d'Annaba.**

**Qu'en est-il avec la faculté de médecine de Paris VII ?**

Chaque université a ses partenaires basés souvent sur des échanges entre les enseignants ayant tissé des rapports de coopération. Nous avons un partenariat avancé avec les pays du Maghreb et avec ceux du Sud-est asiatique.

**Qu'attendez-vous concrètement de la rencontre d'Alger?**

Concernant l'université de Paris VII, nous sommes prêts à accueillir des étudiants algériens, par exemple, pour suivre un stage de spécialité ou un cursus de

JOSEPH GED, LORS DU FORUM D'EL MOUDJAHID

# «Nous adhérons à la loi de finances complémentaire 2009»

Le directeur général de Wataniya Telecom Algérie (WTA), Joseph Ged, a confirmé, hier encore, son adhésion aux dernières mesures économiques et financières contenues dans la loi de finances complémentaire 2009. Précisément cette même loi qui a instauré une taxe de 5% aux opérateurs de la téléphonie mobile, incitant à renforcer davantage les activités du marché de la communication.

PAR AMEL BENHOCINE

«**C**ertes il y a eu quelques contraintes au départ, mais Nedjma fait avec et compte investir à long terme», a déclaré, hier à Alger, le premier responsable de Nedjma, lors d'une conférence de presse organisée au centre de presse d'El Moudjahid. Selon lui, la régulation des tarifs permettra aux clients de mieux choisir leurs opérateurs favoris avec des prix loyaux. «Le redressement fiscal et les autres



Joseph Ged, P-dg de Nedjma

mesures sont légitimes et sont dictés par la préoccupation fondamentale de préserver les équilibres économiques et financiers du pays», a-t-il ajouté, tout en soulignant la conformité de son entreprise avec la réglementation du pays. Concernant l'éventuel obtention du quitus fiscal autorisant certaines entreprises étrangères à transférer leurs dividendes à partir de l'Algérie, M.Ged a estimé que le respect des règles et autres lois de chaque pays «facilitera certainement la démarche en question».

Nedjma, filiale algérienne de l'opérateur qatari Qtel, compte près de 6 millions d'abonnés, a indiqué M.Ged. «Notre chiffre d'affaires a connu une progression de 22% au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2009 par rapport à la même période en 2008, ce qui nous motive à promouvoir encore plus nos différents services», a-t-il affirmé. Parmi les nouveautés de l'entreprise annoncées hier, l'adoption d'une nouvelle identité visuelle, notamment un nouveau logo «made in Algérie», que M.Ged, a qualifié de «plus agressif et

plus jeune». Avec un investissement estimé à 1,5 milliard de dollars, le partenaire officiel de l'équipe nationale et de la Fédération algérienne de football compte renforcer, davantage, ses contrats de sponsoring de même que sa présence dans le monde sportif. Un engagement stratégique qui a boosté l'opérateur particulièrement en cette période exceptionnelle de l'éventuelle qualification des Verts au Mondial 2010. «Quels que soient les résultats, Nedjma soutiendra les Verts jusqu'au bout et je suis confiant pour leur qualification», a-t-il lancé, tout en les félicitant pour leur dernier exploit réalisé dimanche dernier face au Rwanda.

En outre, il est à signaler que Nedjma a dépensé près de 450 millions DA dans le sponsoring du football notamment, suite à des conventions signées avec la Fédération algérienne de football et l'équipe nationale, les finalistes de la Coupe d'Algérie, 6 clubs des deux divisions, 7 joueurs de l'EN, et enfin, la Ligue nationale de football.

A. B.

## Renouvellement du contrat publicitaire de Zidane

Concernant le contrat publicitaire pour trois années, signé en 2006 avec la star mondiale Zinedine Zidane, Nedjma a annoncé le renouvellement de cet accord. L'ancien capitaine de l'équipe de France de football, Zidane, est lié désormais à Nedjma par un autre partenariat de trois ans afin que son image soit utilisée dans le but de promouvoir des oeuvres de bienfaisance en Algérie. «Le montant du contrat est de près de 1,5 million d'euros. L'intégralité de ce cachet sera versée à une fondation dirigée par le père du joueur et consacrée à des oeuvres de bienfaisance en Algérie», a souligné M. Ged. Plusieurs films publicitaires, tournés à Madrid en Espagne avec la star, seront dévoilés progressivement dans les tous prochains jours.

## POUR CONCURRENCE DÉLOYALE

### Nedjma compte saisir la justice

Le directeur général de Wataniya Telecom Algérie a dénoncé hier «le comportement anti-concurrentiel d'Orascom Telecom Algérie». En effet, Joseph Ged, a qualifié de «déloyales» les actions dont use son concurrent notamment en ce qui concerne la discrimination tarifaire vers Nedjma ainsi que la suppression de la manœuvre des renvois d'appel de Djeezy vers Nedjma, alors que cette dernière assure toujours ce service.

«Il est regrettable de voir le marché de la téléphonie mobile subir ce genre de pratiques déloyales», a-t-il déploré.

Et d'ajouter : «J'invite le Conseil de la concurrence à revoir de près ces actions et évaluer la concurrence actuelle». Joseph Ged n'a pas écarté la possibilité de saisir la justice pour trancher la question si l'ARPT ne le fait pas.

A. B.

## L'EN 82 PASSE LE TÉMOIN À L'EN 2009

Le spot publicitaire de soutien et à la gloire des Verts, «Maak ya l'Khadra», est passé de 30 à 60 secondes. «Ça a été une fierté pour moi d'entendre les milliers de supporters reprendre la chanson de cette publicité dans le stade dimanche dernier», a confié Joseph Ged. En outre, un nouveau spot télévisuel, signale-t-on, est en préparation dont lequel figurera l'équipe nationale actuelle face aux légendes de 1982.

A. B.



Ph : D. R.

## UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ EST LANCÉE

### Une route reliera bientôt l'Algérie à la Mauritanie

Le ministère des Travaux publics a lancé un avis d'appel d'offres national et international portant sur l'étude de faisabilité technique et économique d'une route reliant la ville de Tindouf (sud-ouest de l'Algérie) et Choum (nord de la Mauritanie).

Cet avis d'appel d'offres s'adresse aux bureaux d'études ayant une expérience avérée dans ce type de projets, précise le ministère qui fixe au 21 décembre prochain le délai de remise des candidatures. Conformément au décret présidentiel de 2002 portant réglementation des marchés publics, une marge de préférence d'un taux maximum de 15% est accordée aux bureaux d'études de droit algérien ainsi qu'aux groupements mixtes à concurrence de la part que détiendrait l'entreprise algérienne dans le groupement, précise le ministère. Ce projet avait été abordé lors de la 16<sup>e</sup> session de la Grande commission mixte bilatérale algéro-mauritanienne tenue en juin 2008 à Alger, et au cours de laquelle, rapporte l'APS, l'Algérie avait décidé de reconverter en investissements la dette mauritanienne. Il s'ajoute à un autre projet qui prévoit la réalisation d'une route entre Arlit (Niger) et Assamaka (frontières Algériennes) dont l'étude technique d'exécution a été achevée. La réalisation de ces routes entre dans le cadre du schéma Directeur routier et autoroutier (SDRA) 2005/2025, visant à optimiser le réseau routier existant, susceptible de satisfaire convenablement les futures demandes de transport en vue d'accompagner le développement socio-économique de l'Algérie à l'horizon 2025 et de promouvoir les échanges avec les pays voisins.

R. E.

## CONSOMMATION MONDIALE DE BRUT POUR 2009 ET 2010

### L'Opep révisé à la hausse ses prévisions

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) prévoit une baisse de 1,65% de la demande mondiale de brut en 2009, contre -1,8% prévu précédemment et s'attend à une hausse de 0,8% l'an prochain, contre 0,6% envisagé auparavant, dans son rapport mensuel publié, hier, à Vienne.

En chiffres absolus, l'Opep a rehaussé d'environ 0,2 millions de barils par jour (mbj) sa prévision de demande tant pour 2009 que pour 2010, portant celle-ci à, respectivement, 84,2 et à 84,9 mbj en raison de signes de «rétablissement» de l'économie mondiale.

L'organisation, qui produit environ 40% du brut mondial, table désormais sur une récession mondiale contenue à 1,2% cette année et sur une croissance de 2,7% en 2010, contre 2,3% précédemment. «L'économie mondiale semble entrer dans une nouvelle phase, passant d'une période de limitation des effets de la crise, à une période de rétablissement économique», a-t-elle souligné dans son rapport. Malgré un ressaisissement aux Etats-Unis, la demande de brut en 2010 restera principalement tirée par des pays n'appartenant pas à l'OCDE tel que la Chine, le Moyen-Orient, l'Inde et l'Amérique latine, selon l'Opep. En outre, la reprise de l'économie mondiale s'apparentera plutôt à une «croissance lente qu'à un rebond marqué», a prévenu l'organisation pétrolière, en relevant les risques incarnés par l'explosion du chômage et de l'endettement public en raison des politiques de soutien à l'économie.

R. E.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière

Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Alger  
Établissement Hospitalier Spécialisé "Yagoubi-Zouheir" Azur-Plage  
B.P 150- STAOUELI -  
Réf n° : 247/DG/2009

## AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 02/2009/EHS

L'Établissement hospitalier spécialisé en rééducation fonctionnelle d'Azur-Plage (EHS Yagoubi-Zoheir) lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

**Acquisition de deux (02) ambulances médicalisées :**

Les sociétés et concessionnaires intéressés peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'EHS d'Azur-Plage de Staoueli - Alger.  
Contre paiement de **2.000 DA** à M. Le Trésorier communal de Staoueli.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

**A- OFFRE TECHNIQUE :**

- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire
- Attestation de fabricant délivrée par la Chambre de commerce et industrie concernée.
- Attestation de représentant exclusif
- Caractéristiques techniques du matériel (catalogue et fiche technique et schéma descriptif des aménagements), avec les précisions suivantes :

lot	Désignation de l'équipement	Marque	Type	Origine	Délai de livraison	Durée de Garantie
N°						

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint
- Le registre du commerce "copie légalisée"
- L'extrait de rôles apuré ou avec échéancier "copie légalisée"
- Carte d'immatriculation fiscale "copie légalisée"
- Pour les sociétés, une copie de l'acte constitutif "copie légalisée"
- Attestation de mise à jour (CNAS/CASNOS) "copie légalisée"
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire "copie légalisée"
- Les références bancaires : attestation de solvabilité "copie légalisée"
- Le bilan comptable des trois dernières années et ses annexes certifiés par le commissaire aux comptes et visés par le service des Impôt "copie légalisée"
- Délégation de signature s'il y a lieu
- Les références professionnelles : attestation de bonne exécution
- Photocopie légalisée de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal d'un compte social du soumissionnaire.

**B- OFFRE FINANCIÈRE :**

- La soumission
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif - estimatif dûment signé par le soumissionnaire.

Les deux offres (technique et financière) seront déposées sous double pli fermé cacheté séparément dans deux (02) enveloppes portant le mention : "**À NE PAS OUVRIR**" à l'adresse suivante :

**Établissement hospitalier spécialisé d'Azur-Plage - Commune Staoueli.**

- L'enveloppe doit être anonyme et porter la mention :  
**Avis d'appel d'offres national restreint n° 02/2009/EHS**  
Pour : l'acquisition de deux (02) ambulances médicalisées ( **À NE PAS OUVRIR**)

- Le délai de préparation des offres est fixé à **21 jours** à compter de la date de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux

- La date et heure limites de dépôt des offres est fixées le **02 novembre 2009** de **08h00 à 12h00**.

- L'ouverture des plis techniques et financiers se fera le même jour de dépôt des offres à **12h00** au niveau de la **direction de l'EHS Azur-Plage** en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, la séance est publique.

Le Directeur

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 2 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la **Direction des travaux publics de la wilaya de Tissemsilt** annonce que l'avis d'appel d'offres national restreint paru du **01/ au 07/08/2009** dans le quotidien **El Iktissadi**, qu'à l'issue de l'analyse des offres relatives au projet "**Réhabilitation du CW 34 sur 11 km, a été attribué provisoirement à l'entreprise EURL SAT RPB**".

Cette entreprise est retenue sur la base des critères fixés au cahier des charges :

N°	L'entreprise	Note globale	Montant en TTC	Délai en mois
01	EURL SARL RPB		215.082.913,50 DA	6,5

Les soumissionnaires non retenus et sollicitant un recours peuvent l'introduire dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis.

## République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Culture  
Maison de la culture "MOULOUD-MAMMERI"  
Tizi-Ouzou

N° ..... MCTO/...../

## AVIS DE RECRUTEMENT

La Maison de la culture "Mouloud-Mammeri" de Tizi-Ouzou  
Recrute par voie de concours sur épreuves pour les besoins de  
ses services :

GRADES	Nbre de postes à pourvoir	Modes et conditions de recrutement	Lieu d'affectation
Technicien supérieur en informatique.....	01	- Les candidats titulaires du diplôme de technicien supérieur en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	Maison de la culture de Tizi-Ouzou

**DOSSIER A FOURNIR**

- Une demande manuscrite
- Deux (02) photos d'identité
- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale
- Une copie certifiée conforme à l'original du titre, du diplôme ou du niveau scolaire et / ou de formation
- Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation vis-à-vis du service national
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3) en cours de validité.

\* Les dossiers de candidature doivent être adressés à **Monsieur le Directeur de la Maison de la culture "Mouloud-MAMMERI" de TIZI-OUZOU** dans un délai de **(20) jours** à compter de la date de la publication du présent avis.



LE P/APC DE DÉLY IBRAHIM RÉAGIT À SA DESTITUTION

## «Je n'aurai de cesse de dénoncer la hogra administrative»

*«J'accepte d'être le premier maire démis de ses fonctions, mais j'ose espérer être le dernier. Il nous faut réagir et faire face à ces dépassements administratifs dangereux. Au delà des recours, je dénoncerai toujours la hogra administrative». Ce sont les propos du premier maire démis de ses fonctions dans la capitale. Ainsi l'affaire du maire de Dely Ibrahim a connu son dénouement qui n'agrée pas tout le monde.*

PAR YAZID BOULAOUCHÉ

Deux jours après la décision du wali d'Alger de destituer le président de l'assemblée populaire communale de Dély Ibrahim, en l'occurrence Brahim Sedrati, ce dernier n'est pas resté les bras croisés. Il a organisé, hier mardi une conférence de presse au sein de sa résidence. La décision du wali d'Alger de désigner Kamel Hamza à la tête de l'assemblée est décriée, rejetée et contestée par le maire concerné par cette éviction. M. Sedrati soulignera que «cette action est une violation flagrante de la loi notamment de l'article 48 du Code communal».

A cet effet, le maire évincé demande sollicite le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, de demander l'ouverture d'une enquête approfondie pour



Brahim Sedrati ex-P/APC de Dely Ibrahim.

faire la lumière sur cette affaire qui a beaucoup fait parler d'elle. Selon l'ex-maire, cela n'est nullement normal qu'un responsable fasse l'objet de destitution pour motif de mauvaise gestion des affaires de la commune, sans passer par la voie de la justice. « Je suis élu du peuple et je suis immunisé durant mon mandat, personne n'a le droit de m'empêcher de faire mon travail, pour lequel j'ai été élu, à l'exception des citoyens qui m'ont accordé leur confiance, ou encore par une décision de justice qui ferait suite à une violation quelconque de la loi », a-t-il clamé en affirmant qu'il n'est l'auteur d'aucune violation de la loi.

En usant de tous les arguments il se déclare victime de ce qu'il nomme «putsch administratif illégal» mené par ses pairs. Selon lui, le wali d'Alger n'est pas vraiment au courant de ce qui a pu se produire au cours des dix-huit mois de blocage connus par l'APC. « La preuve, argumente M. Sedrati c'est que durant toute cette période, j'ai

rédigé et envoyé des rapports au wali d'Alger pour dénoncer et trouver une solution à la situation qui prévalait au sein de l'assemblée et qui pénalisait essentiellement le citoyen. Tous mes écrits et appels sont restés vains. Je n'ai reçu aucun écho de la part de wali. C'est ce qui me laisse croire que même lui, serait victime de ce putsch». La décision du wali de mettre en application la décision de destitution a été fondée uniquement sur les seuls rapports envoyés par les élus opposants, par la voix du wali délégué. Ce qui laisserait penser, toujours d'après les propos de l'ex-P/APC, que le wali délégué de la circonscription de Cheraga serait le principal instigateur de cette décision.

### Genèse de l'affaire

Faut-il rappeler que la première démarche visant à destituer l'ex-P/APC a été menée durant déjà les premiers jours de l'installation de l'assemblée. A l'époque la wilaya déléguée s'était référée à la demande en date du 22 septembre dernier dans laquelle huit élus issus de quatre formations politiques (FLN, FFS, RND et PT), sur un total de onze élus, soit la composante de l'assemblée, ont fait cause commune et front contre Brahim Sedrati, élu sur une liste indépendante, auquel ils ont retiré leur confiance, bloquant ainsi les affaires de la commune durant de longs mois avant cette intervention extrême du wali d'Alger. Les citoyens, quant à eux, assistent impuissants à cette guéguerre. Pour rappel Brahim Sedrati a déjà été élu, par le passé par les résidents de Dely Ibrahim, qui aujourd'hui ne savent plus que penser, ni quelle attitude adopter.

Y. B.



CITÉ U DE JEUNES FILLES DE BEN AKNOUN

### Protestation des résidentes

Avant-hier était la dernière journée avant la clôture des inscriptions aux concours d'accès au magistère au niveau des universités de la capitale. Ce dernier jour a vu l'arrivée des centaines de candidates venues dans la capitale des autres wilayas de l'intérieur de pays, dans l'espoir de pouvoir déposer leurs dossiers avant la date fatidique. Le soir venu, des étudiantes, n'ayant pas d'endroit où se réfugier pour la nuit, se sont vu interdire l'accès à la cité universitaire de jeunes filles, située sur les hauteurs de la localité de Ben Aknoun. Cette initiative, mal-venue, de la part des agents de sécurité a suscité le courroux de l'ensemble des étudiantes. Même celles qui étaient déjà dans leurs chambres se sont élevées contre le fait de laisser des jeunes filles la nuit à la rue, cela sous le prétexte de respecter un certain règlement. Quelques minutes après la protestation prenant de l'ampleur et grâce à la solidarité des résidentes de la cité, les jeunes filles ont pu enfin se réfugier dans les chambres de leurs camarades en attendant le jour pour repartir chez elles. Le directeur de la cité n'a pu ainsi faire autrement que de se soumettre à la volonté des étudiantes. A signaler néanmoins que ce même problème d'hébergement pour les futures étudiantes se répète chaque année.

Y. B.

HERAOUA

### Réalisation d'un groupe scolaire

Les résidents de la commune de Heraoua ont poussé un grand ouf de soulagement à l'annonce de la réalisation, dans leur localité, d'un groupe scolaire concernant le palier primaire. L'APC et suite aux récurrentes doléances des parents des petits écoliers a enfin décidé d'accorder ce projet qui comportera 12 classes au grand bonheur des potaches. Cette réalisation d'utilité publique, a été largement applaudie par les parents, surtout ceux non véhiculés, qui continuent à galérer en accompagnant leurs enfants sur de longues distances avant d'arriver à l'école la plus proche. Les travaux de réalisation du groupe scolaire sont déjà en cours, et l'établissement scolaire sera probablement réceptionné avant la prochaine rentrée scolaire.



Y. B.

### Sur le vif



Le baudet même s'il sert parfois de chair à merguez, n'en affiche pas moins son amour pour les couleurs nationales.

Ph : Amine CH/Midi Libre



## CHABET EL AMER (BOUMERDÈS)

### Les lycéens observent un arrêt de cours



L'année scolaire semble difficile à Chabet El Amer, une commune située à l'est du chef-lieu de wilaya de Boumerdès. En effet, les lycéens de cette localité ont observé, dans la matinée de lundi dernier, un arrêt de

cours en guise de protestation contre les conditions de scolarisation au niveau de leur établissement secondaire. Ils réclament l'ouverture de la cantine scolaire qui demeure fermée en dépit de la rentrée scolaire entamée depuis des semaines. Cette cantine, ouverte l'année passée, risque de ne pas contenir le nombre croissant des lycéens. Si les responsables ne trouvent pas de solution, beaucoup de lycéens seront privés de restauration. A cela s'ajoute l'exiguïté de cette cantine qui, selon les élèves, est loin de répondre aux besoins pressants des lycéens. Par ailleurs, ces derniers protestent contre l'affectation de quatre classes de première année vers une annexe aménagée au niveau du CEM Si Rachid du chef-lieu communal. Cette affectation, nous dit-on, est due essentiellement au déficit en places pédagogiques au lycée Ahmed Boukabous. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

T. O.

## AIN DEFLA

### 600 poches recueillies par l'association des donneurs de sang

Le président de l'association nous signale : «Depuis le mois de septembre à ce jour, nos équipes ont recueilli plus de 600 poches. Notre calendrier prévoit trois sorties par semaine à travers les communes de Miliana, Djelida, El Attaf, El Abadiat et Rouina, une belle image s'offre à nous et qui nous pousse à redoubler d'efforts : chaque jour, de nombreux jeunes des deux sexes se présentent pour donner leur sang.

## BOUIRA

### Entretien et équipement des établissements scolaires

Selon un rapport présenté devant l'APW, plus de 1,9 milliard de DA ont été destinés aux opérations d'aménagement, de réparation et d'équipement des établissements scolaires de la wilaya de Bouira. Ce montant, mobilisé depuis 2001, a profité à quelque 297 classes sur les 889 que compte le cycle secondaire, soit un taux de 35 % de classes rénovées pour plus de 56 millions de DA. Dans le cycle moyen, ce sont 470 salles qui ont été rénovées sur un ensemble de 1604 pour une enveloppe de 52 millions de DA. Cependant, la plus grande part de cette enveloppe a été destinée au cycle primaire ou les opérations de rénovation ont touché 1.112 classes sur un ensemble de 2.835 unités (soit un taux de 39 %) pour un coût de 122 millions de DA. Le financement de ces opérations a été inscrit au titre des Programme ordinaire (1,17 milliard de DA), de soutien à la croissance économique (330 millions de DA) et du développement des hauts plateaux (120 millions DA). Cette année, ce programme d'entretien et d'équipement a touché 18 lycées et 58 CEM, avec respectivement 39 et 97 opérations englobant, entre autres, des travaux d'étanchéité et de chauffage, selon la direction de l'éducation de Bouira.

APS

## CORSO, PRODUCTION PISCICOLE

# LÂCHER IMMINENT DE 5.000 ALEVINS

*Ce lâcher vise l'extension des capacités de production piscicole dans la région, eu égard notamment à l'existence en son sein d'une retenue collinaire alimentée annuellement par de grandes quantités d'eaux traitées provenant de la station d'épuration des eaux de Boumerdes*

PAR RYAD KHELOUFI

La Direction de la pêche et des ressources halieutiques prévoit de lâcher, cette semaine, 5.000 alevins de Tilapia dans une retenue collinaire dépendant d'une exploitation agricole dans la localité de Corso.

"Ce lâcher vise à l'extension des capacités de production piscicole dans la région, au vue notamment de l'existence en son sein d'une retenue collinaire alimentée annuellement par de grandes quantités d'eaux traitées provenant de la station d'épuration des eaux de Boumerdes", a indiqué le propriétaire de cette exploitation. D'autres opérations similaires seront effectuées prochainement à travers la



Des capacités de production piscicole à même de couvrir tous les besoins de la wilaya.

wilaya de Boumerdes, au titre de la mise en œuvre de la politique d'"intégration de l'aquaculture dans le secteur agricole" lancée, depuis peu, entre les deux secteurs sous forme de coopération, selon la Direction de la pêche.

Ce "partenariat permettra, à terme, une production piscicole à moindre frais avec une disponibilité plus grande au niveau du marché qui conduira à la baisse des cours du poisson", selon la même Direction, qui souligne "la contribution de ces opérations dans l'épuration et le renouvellement biologique des plans d'eau".

En 2006, la wilaya avait déjà procédé à l'ensemencement de près de 100.000 alevins de carpe royale, carpe argentée et carpe à grande bouche au niveau du barrage Al

Hakiz. Parallèlement, d'autres ensemencements ont eu lieu au niveau des barrages Kedara et Oued Amara de Cap Djinet, ainsi que du barrage de Naciria, durant ces dernières années.

Les opérations de pêche initiées aux fins d'évaluation de la réserve piscicole de ces plans d'eau ensemencés ont démontré que ces derniers renferment actuellement de grandes réserves de poissons de différents calibres prêtes à être exploitées. Selon le responsable du secteur, "une bonne exploitation des grandes opportunités offertes par la pêche continentale est susceptible de couvrir une majeure partie des besoins en la matière exprimés par la wilaya.

R. K.

## TIPASA, TRANSFERT DES ÉLÈVES VERS LE NOUVEAU LYCÉE

# Protestation des parents

PAR ABOUD KAHINA

Les parents d'élèves ont organisé un mouvement de protestation, la semaine dernière, devant le lycée Djillali-Bounaama situé au chef-lieu de Tipasa. Ces protestations font suite à la décision de transfert d'une partie des élèves de ce lycée vers le nouveau lycée situé dans la partie ouest de la ville. Les lycéens de même que leurs parents refusent catégoriquement ce transfert, le qualifiant d'anarchique et d'injustice envers les enfants des «zawalia». Les parents des élèves transférés estiment que ce transfert s'est fait sans aucune étude préalable ou respect de la répartition géographique de la résidence des élèves. «Nos enfants résidant pourtant tout près du lycée seront désormais obligés d'effectuer un long trajet pour poursuivre leurs études alors que d'autres élèves, qui n'habitent pas



cette zone, n'ont pas été concernés par le transfert et continuent tranquillement à occuper les sièges de ce lycée», nous dira le père de l'un des élèves transférés. D'autre part, les travaux dans le nouveau lycée ne sont pas complètement achevés et cette nouvelle infrastructure est loin d'être dotée de tous les moyens nécessaires pour l'accueil des élèves. «Il n'y a pas d'eau courante au niveau de ce lycée, il n'y a pas de

calme non plus. Comment voulez-vous que des élèves, de classes d'examen surtout, se concentrent sur leurs études au milieu d'une zone en pleine construction, c'est un vrai chantier et un vrai casse-tête», déplore un autre parent venu protester devant le siège du lycée. Beaucoup de points négatifs sont à déplorer concernant le nouveau lycée en question, car en plus de sa situation à proximité d'un chantier très bruyant, son chemin d'accès est impraticable et l'on déplore par ailleurs en son sein le manque d'encadrement. Pour tous ces inconvénients et d'autres encore, les parents d'élèves ne sont pas près de mettre fin à leur action de contestation, du moins tant qu'une solution raisonnable et juste n'est pas envisagée par les autorités concernées.

K. A.



TADHARTH IW

## Tirmitine, un village en pleine mutation

*Tirmitine est en réalité une appellation qui compose un ensemble de petits villages, situés les uns à côté des autres, se trouvant tous proches du chef-lieu de wilaya. Ces bourgs figurent parmi les plus peuplés de la Grande Kabylie.*

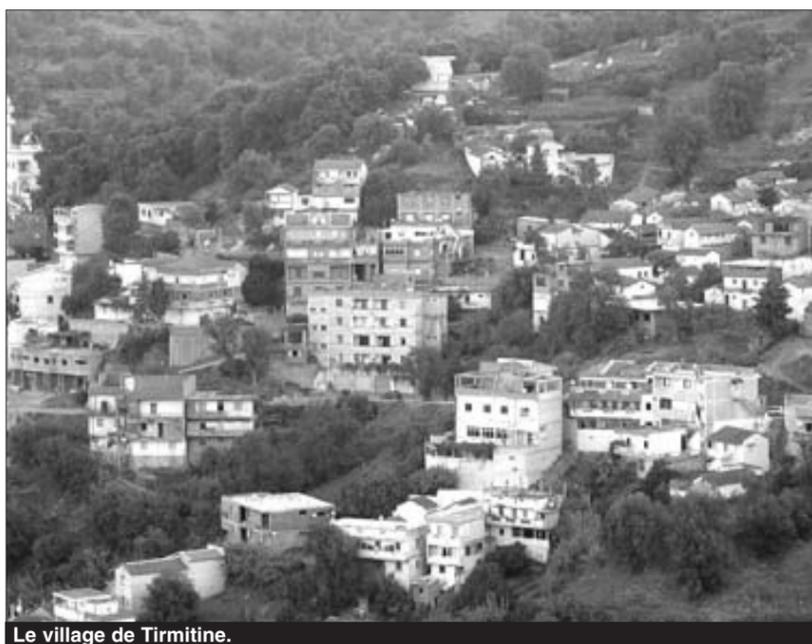
PAR KHALDI ZAKARIA

À proximité de la ville de Tizi Ouzou, fait de cette localité à vocation, à la fois maraîchère et agropastorale, une région attrayante de part son beau paysage, ses prairies, presque tout le temps vertes et ses sources intarissables.

Malgré sa proximité des grands centres urbains, Tirmitine conserve toujours ses traditions ancestrales et n'a rien perdu des us et coutumes kabyles qu'elle perpétue à travers les comités de village, mais surtout à travers ses associations culturelles, qui font un travail de fourmi dans ce domaine.

Composé de près de 7 000 habitants, le village de Tirmitine, qui en même temps est chef-lieu de commune se trouve à quelque 17 km au sud-ouest de la wilaya de Tizi Ouzou, soit à environ 90 km à l'est d'Alger, il est l'un des villages les plus importants de part sa densité.

Les jeunes dans ce village font beaucoup de choses pour leur région, dans la mesure où ils prennent part à toutes les activités de la vie collective du village. Au même titre que les pères de famille qui ne manquent pas de prendre part à toutes les campagnes de volontariat, pour peu qu'ils soient sollicités. Ayant constaté



Le village de Tirmitine.

que l'administration ne fait presque rien pour eux, les villageois ont décidé de se prendre en charge comme autrefois en ressuscitant les anciennes traditions, surtout dans le domaine de l'entraide sociale et de la Touiza.

C'est ainsi que plusieurs actions ont été menées dans le cadre de l'ouverture des pistes agricoles, le drainage et la collecte des déchets ménagers et ce, grâce à une discipline susceptible de faire face à des besoins pressants.

Il est de tradition à Tirmitine, d'organiser chaque année en pareille période, une grande fête à laquelle participent tous les villageois et qui donne un autre aspect sur la cohésion des citoyens de la localité, transformant toute la région en ces moments mémorables, en un lieu de fraternité et de convivialité. C'est le cas du

week-end dernier, lorsque des milliers de personnes se sont donné rendez-vous pour assister à une fête. Dès les premières lueurs de l'aube, les préparatifs allaient déjà bon train. Une fois les bœufs sacrifiés, on commença à distribuer les parts et les premiers arrivés sont déjà servis.

Il faut rappeler que si la fête a été un succès, nous disent les anciens villageois, c'est tout simplement parce que les jeunes de Tirmitine veillaient au grain, et n'ont ménagé aucun effort pour réussir l'événement.

Pour l'anecdote, il semblerait, selon plusieurs témoignages, que l'histoire de cet événement remonte au début de l'invasion turque en Kabylie où les autochtones voulant se singulariser des coutumes étrangères, décidèrent d'organiser leur propre fête. **K. Z.**

NAMANE BELAID

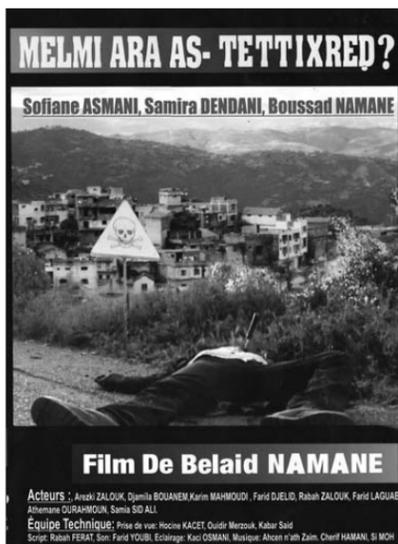
## Un jeune réalisateur au talent prometteur

PAR NADIR HADJLOUM

C'était une petite rencontre anodine entre un groupe de jeunes qui voulaient parler de cinéma que l'idée de réaliser un court métrage a pris forme pour découvrir que parfois le rêve peut devenir une réalité, il suffit de s'y mettre et persévérer.

C'est ainsi que le jeune Namane Belaid est devenu producteur cinématographique en réalisant son premier film en Tamazight "Melmi Ara-As Tetik-Red" (Quand vas-tu la laisser tranquille)

Originaire de Maâtkas, le jeune cinéaste de ce film, tente de mettre en relief les problèmes que rencontrent les jeunes adolescents lorsqu'ils quittent prématurément l'école pour se retrouver "happés" par l'oisiveté et son lot de vices. En voulant traiter la problématique juvénile, qui touche essentiellement la frange la plus faible de la jeunesse, le réalisateur, en s'appuyant sur des faits vécus, met tout son génie pour prouver à travers un scénario bien ficelé, que la question de la délinquance en Algérie n'est pas une fatalité. Pour mettre son



plan à exécution, il se rendra dans sa région natale et choisira, plus précisément, le maquis du village Ait Zaim qu'il dit connaître mieux que n'importe quel autre endroit, notamment les lieux qui lui serviraient de points de repère pour ses prises de vue. Pendant toute la durée que

prendra la projection du film (1 heure 20 minutes), le réalisateur mettra en exergue l'abus de l'alcool, de drogue et les différents stupéfiants auxquels s'adonnent nos jeunes et mettra à l'index les conséquences qui en découlent pour justement avertir et faire comprendre que la solution des problèmes ne peut venir ni de l'alcool ni de la drogue, encore moins du vol. Bachir, un jeune entraîné par de mauvaise fréquentation en milieu de drogue et de l'alcool, se voit écarté du droit chemin pour sombrer dans les méandres d'une vie dissolue l'ayant conduit plusieurs fois en prison. Les conseils et supplications de son père, un handicapé moteur ne pouvant subvenir aux besoins de la famille, ont fini par l'éloigner du milieu mais en payant le prix fort, sa fiancée a été tuée par un trafiquant qui ne lui a pas pardonné d'avoir lâché les amis. La solution ne sera apportée qu'en rétrécissant ses manches et se remettre au travail pendant qu'il est encore temps, car parfois, quand on plonge des années durant dans les ténèbres de la drogue, il est difficile de s'en débarrasser. **N. H.**

### Imedhqane N'Tizi ...

● **Le nouveau centre hospitalier** d'Azzeffoun ne tardera pas à ouvrir ses portes après de longues années d'attente qui ont obligé les citoyens de la localité de faire de longues distances pour se faire soigner.

Les responsables de la réalisation de ce projet affirment que le retard est dû à l'état du terrain assez argileux qui présentait dès le départ certaines anomalies liées à sa construction, ce qui a nécessité de petites corrections techniques, avant le lancement des travaux.

Maintenant, l'infrastructure est presque achevée et les travaux de construction, surtout ceux liés au mur de soutènement, qui, selon toujours les responsables, sont terminés. L'ouverture officielle est prévue, nous dit-on, dans les semaines à venir.

● **Toujours à Azzeffoun, plus précisément** du côté de la sortie est, une bonne partie de la chaussée s'est complètement affaissée après les dernières pluies. Les automobilistes empruntant ce tronçon routier et qui ne connaissent pas la région sont exposés à un danger et risquent de se retrouver en contrebas de la route. Pourtant, plusieurs usagers affirment avoir signalé à maintes reprises cet état de faits sans que les responsables concernés daignent passer à l'action.

Un automobiliste, apparemment, en difficulté, rencontré sur place, souligne que c'est la deuxième fois consécutive, qu'il tombe en panne à cet endroit précis, la panne ayant été causée par la dégradation de ce tronçon de route.

● **Après une longue absence, l'eau va** commencer à couler de nouveau dans les robinets au village Tarihant dans la commune de Boudjima. C'est ce que les responsables de l'hydraulique ont répondu à une délégation qui s'est rendue sur place pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux. Pour rappel, cette localité située à 7 km du chef-lieu de commune souffre depuis longtemps du manque d'eau, alors que les canalisations passent à quelques centaines de mètres des premières maisons du village.

● **Dans le marché des fruits et légumes** de la Nouvelle Ville, un égout à ciel ouvert se déverse carrément sur la chaussée et ce, depuis plus d'une semaine.

Tandis que les autorités, mêmes averties prennent tout leur temps pour intervenir, les marchands continuent, quant à eux, de vendre leurs marchandises sans se soucier de la santé des citoyens.

Les services de contrôle et d'hygiène de la wilaya brillent par leur absence, et le citoyen, en plus du prix fort qu'il paie pour faire ses emplettes, vu les prix de la mercerie, il risque de se retrouver à l'hôpital pour une banale fuite d'égout.

● **Si les écoles, les lycées et les universités** ont commencé à travailler, certains instituts privés et écoles dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont encore au stade des inscriptions. C'est ce qui ressort des affiches, portes ouvertes et autres publicités que font ces écoles dont certaines prolongent le début de la scolarité au mois de novembre. L'on s'interroge, dès lors, comment les responsables de ces établissements comptent rattraper presque deux mois de retard accusé depuis la rentrée officielle. **N. H.**



## SOUK-AHRAS

### Plus de 1.350 nouveaux universitaires inscrits

La rentrée universitaire officielle a été inaugurée dimanche dernier au centre universitaire de Souk-Ahras où entre 1.350 et 1.400 nouveaux inscrits effectueront leur première rentrée cette année, dont 90% en cycle LMD repartis sur 8 spécialités. Pour y faire face, le centre universitaire bénéficiera de 65 nouveaux postes budgétaires destinés au secteur pédagogique, de 3 amphithéâtres de 300 places pédagogiques chacun, et prochainement de 5 laboratoires, 10 logements et 40 bureaux pour le personnel enseignant, un institut de médecine vétérinaire à Taoura et un institut de sport à Ain Sennour. Le centre universitaire de Souk-Ahras renferme 5 spécialités en Master (génie électrique, génie industriel, génie civil, mathématiques et langue française), 5 en Doctorat (littérature arabe, économie, mathématiques, langue anglaise, et biologie), et 2 en Magister (chimie et éducation sportive). Côté œuvres universitaires, le directeur de l'ONOU affirme qu'avec 9.000 places pédagogiques, le plan quinquenal est consommé à 100%, en attendant l'achèvement du nouveau pôle qui renferme deux résidences de 2.000 lits chacune ( l'une pour les garçons et l'autre pour les filles), les capacités d'accueil seront largement suffisantes. En parlant de la restauration, de l'hébergement et du transport où 16 milliards de centimes ont été réservés cette année au lieu de 19 l'année précédente, l'orateur a souligné que l'université algérienne est la seule au monde où le repas coûte 1,20 DA et où l'enseignement est gratuit.

K. M.

## CONSTANTINE

### Généralisation du système LMD

L'université des sciences islamiques, qui fête ce mois ses 25 ans d'existence s'apprête à recevoir 549 nouveaux étudiants pour le cursus 2009. En référence aux statistiques fournies par le rectorat, il s'avère que 80% des inscriptions sont affiliées au système LMD. L'élément féminin, à lui seul, en représente 60%. L'université des sciences islamiques qui jouissait auparavant d'un statut particulier, s'achemine irrémédiablement vers l'instauration générale du système master. L'enseignement classique étant condamné à disparaître sous peu, elle est amenée à s'aligner sur l'ensemble des universités normales. En 1984, date de son inauguration, l'université Emir Abdelkader dispensait un tronc commun de deux ans. A partir de 1990, le système d'enseignement fut l'objet d'une révision, voire d'une réadaptation pour aboutir à un tronc commun d'une année, prolongé d'une période de spécialisation de trois ans. A l'année du 21 siècle, elle est rattrapée par la vision nationale concernant l'enseignement supérieur et son adaptation aux évolutions technologiques et aux besoins du marché du travail. L'université semble disposer de tous les moyens pédagogiques et matériels pour assurer son bon fonctionnement. Elle vient de se renforcer d'une nouvelle structure qui faisait office, il y a peu de temps, à l'institut de psychologie. Après sa réhabilitation qui a coûté près de 30 millions de dinars, ce dernier offre trois auditoriums et vingt salles de classe. Sur le plan pédagogique, l'encadrement assure largement ses besoins. Ce qui se traduit concrètement par l'affectation d'un enseignant auprès de 17 étudiants seulement. D'autre part, il y a eu l'introduction au niveau de l'institut intensif des langues, de classes d'apprentissage. Outre celles de français et d'anglais, les classes de persan, de turc et d'hébreu sont ouvertes à partir de cette année. Des cours accessibles au citoyens lambda, après s'être acquittés des frais annuels d'inscription fixés à 2.500 dinars.

N. D.

## GUELMA, COURS SCOLAIRES PARTICULIERS

### Une pratique lucrative

*Cette pratique, voire ce commerce, a pris de l'ampleur dans l'impunité totale car il est aberrant d'abuser de la crédulité des parents dont certains, de condition modeste, font des sacrifices pour financer ces cours particuliers.*

PAR HAMID BAALI

**S**oucieux de l'avenir de leurs enfants scolarisés dans des établissements relevant de l'éducation nationale, de nombreux parents n'hésitent pas à recourir aux offices d'enseignants chevronnés versés dans la pratique des cours de soutien en direction des candidats au baccalauréat et au Brevet d'enseignement moyen. Cette pratique a pris de l'ampleur ces dernières années car d'aucuns estiment que c'est désormais le passage obligé pour décrocher ce diplôme tant convoité. Cependant, il convient de séparer le bon grain de l'ivraie car de nombreux éducateurs, attirés par le gain facile, ont saisi cette opportunité pour proposer leurs services aux parents désespérés et auxquels ils font miroiter le succès en fin d'année scolaire.

Ces derniers, essentiellement professeurs de mathématiques, sciences de la vie, d'arabe, d'anglais et de français inscrivent le maximum d'élèves des deux sexes qu'ils répartissent dans trois ou quatre



Plusieurs enseignants versent dans le créneau porteur des cours de soutien.

groupes, à raison de deux ou trois heures par semaine. Les cours se déroulent souvent dans des caves, garages, appartements où des tables et bancs hétéroclites sont disposés face à un tableau où l'apprenant expose ses cours d'une manière expéditive sans se soucier de l'impact, de l'assimilation et de la compréhension du message véhiculé. Les leçons se déroulent dans la monotonie et ces enseignants peu scrupuleux empochent, c'est selon, 2.000 à 3.000 dinars par élève sachant qu'ils ont un effectif de quelques dizaines ! Une concurrence déloyale s'est installée et tous les moyens sont utilisés pour attirer le maximum de candidats afin de récolter quelques millions de centimes chaque mois. Cette pratique, voire ce commerce, a pris de l'ampleur dans l'impunité totale car il est aberrant d'abuser de la crédulité des

parents dont certains, de condition modeste, font des sacrifices pour financer ces cours particuliers.

Même les élèves de l'enseignement primaire sont concernés puisque certains éducateurs de ce palier se sont investis dans ce créneau lucratif en dispensant des cours payants pour les candidats à l'examen d'entrée au collège, entrée en sixième.

Cependant, il existe heureusement des enseignants honnêtes et dignes de foi qui s'illustrent par leurs cours particuliers sérieux en direction d'un nombre restreint de candidats qui sont suivis au cas par cas afin d'améliorer et d'approfondir efficacement leurs connaissances. Il appartient aux parents d'être vigilants, méfiants et exigeants car c'est un crime de badiner avec l'innocence et l'avenir de nos enfants.

H. B.

## SKIKDA, ERADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

### Plusieurs programmes de logements en cours de réalisation

PAR MOHAMED SEGHIR

**U**ne première opération d'éradication du bidonville de Bouabbaz, situé sur les hauteurs de la ville de Skikda, débutera probablement vers la fin de l'année en cours avec la réception prévue de 200 logements faisant partie d'un programme de 600 logements actuellement en cours de réalisation sur le même site et ce, dans le cadre des différents programmes de résorption de l'habitat précaire lancés à travers la majorité des communes de la wilaya. C'est le wali de Skikda, M. Tahar Melizi, qui a confirmé cette information lors d'une visite d'inspection de plusieurs projets de logements effectuée hier à El Harrouch, Skikda et à Azzaba. Un deuxième projet de



1.500 logements sociaux destinés à éradiquer le bidonville de Salah Boulkeroua est actuellement en cours de réalisation au niveau de la région de Zef Zef par une entreprise chinoise. Ces deux projets permettront d'en finir avec une bonne partie des bidonvilles (il en existe plusieurs comptant au moins 5.000 gourbis) qui ceignent la ville de

Skikda. Cette visite du wali a surtout permis de confirmer qu'au moins 640 logements sociaux ont été déjà livrés, notamment à Bir Farina et à Leghdir dans la daïra d'Azzaba, à El Harrouch et à Hamadi Krouma. Tous ces logements seront attribués par les commissions de daïra dès l'achèvement des travaux de viabilisation et d'aménagement qui sont en cours. Il y a lieu de souligner que la wilaya de Skikda a bénéficié de plusieurs programmes de logements sociaux comprenant plusieurs milliers d'unités dont la plus grande majorité est réservée à l'éradication de l'habitat précaire qui constitue l'une des principales préoccupations des populations et des autorités locales.

M. S.

«LA FIN DE LA PAUVRETÉ ?» DE PHILIPPE DIAZ

## Nord VS Sud, les méfaits du capitalisme

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), en partenariat avec la maison de production et de distribution, MD Ciné, projette en avant-première le film «la fin de la pauvreté?», de Philippe Diaz, ce vendredi, à la salle Cosmos de Riadh El Feth. Une projection exceptionnelle, étant la toute première, avant même celle prévue en France en décembre prochain.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Cette projection est organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté (17 octobre). Et pour marquer cet événement l'AARC a invité le réalisateur qui rencontrera le public.

Dans «La fin de la pauvreté? », le réalisateur s'est attaqué à un fléau mondial dont la principale manifestation (la malnutrition) touche, de manière permanente, environ 800 millions de personnes dont 300 millions d'enfants, a-t-on expliqué.

Bolivie, Venezuela, Pérou, Kenya, Inde... Philippe Diaz et son équipe ont, durant deux ans, posé leur caméra dans les lieux les plus pauvres de la planète et recueilli avec respect et fidélité les témoignages de leurs habitants. La question est posée d'emblée : comment se peut-il que dans le même monde cohabitent autant de richesse au Nord et de pauvreté au Sud ? S'appuyant sur des interventions d'experts aussi variés qu'A. Sen, J. Stiglitz ou E. Toussaint, entre autres, le réalisateur, auteur précédemment du «Nouvel ordre mondial», redonne dans ce documentaire une nouvelle légitimité à une thèse controversée, défendue par Jeffrey D. Sachs dans son ouvrage éponyme : tout découle de 1492, des colonisations successives du Sud par le Nord et de l'exploitation des richesses du premier au profit du second. Banque Mondiale, FMI, dette paralysante ne sont que les nouveaux visages de ce phénomène qui continue de creuser l'écart entre pays industrialisés et tiers-monde. Réalisé avec une rigueur proche de l'austérité (quelque chose à l'opposé de Michael Moore), sur un



dispositif métronomique de témoignages, entretiens, chiffres,...

Avec tant de richesse dans le monde, pourquoi y-a-t-il encore tant de pauvreté ? S'aventurant au-delà des réponses "populaires" sur les origines de la pauvreté, "The End of Poverty ?" se demande si les véritables causes ne viennent pas d'une orchestration des pays riches pour exploiter les plus pauvres, de l'époque coloniale à aujourd'hui. Les peuples qui luttent contre la pauvreté répondent, condamnant le colonialisme et ses conséquences : appropriation des terres, exploitation des ressources naturelles, dette, néolibéralisme,

demande permanente dans lequel 25% de la population mondiale utilise 85% des richesses. Des favelas d'Amérique Latine aux bidonvilles d'Afrique, des économistes de renom, des personnalités politiques et des acteurs sociaux révèlent comment les pays développés pillent la Planète; un saccage qui menace ses capacités à soutenir la vie et accroît toujours plus la pauvreté. Plus de 800 millions de personnes se couchent la faim au ventre tous les jours...dont 300 millions d'enfants. Toutes les 3 secondes, une personne meurt de faim, en majorité des enfants de moins de 5 ans (Chiffres des Nations Unies).

K. H.

### Biographie express



Philippe Diaz débute au cinéma au début des années 1980, en réalisant plusieurs courts métrages documentaires et de fictions. En 1984, il fait ses débuts dans la production avec «Havre» de Juliet Berto, et se consacre à cette activité jusqu'à la fin

de la décennie, travaillant notamment sur «Pierre et Djemila» (Gérard Blain ; 1986), «Mauvais sang» (Leos Carax ; 1986), «La nuit Bengali» (Nicolas Klotz ; 1988) ou encore «L'affaire Wallraff» (Bobby Roth ; 1989). Après ce dernier film, il arrête de produire durant une dizaine d'années, pour ne reprendre qu'en 1999 avec «Heavy Metal ? F.A.K.K. 2» de Michel Lemire et Michael Coldewey.

L'année suivante, Philippe Diaz revient à la réalisation et au documentaire avec deux films : «Nouvel ordre mondial (quelque part en Afrique)» et «Réfugiés de la faim». En 2001, il produit «La voie royale» d'Andrei Konchalovsky.

LE SAHARA OCCIDENTAL A TRAVERS UN DOCUMENTAIRE

### Une première du genre



La Télévision nigérienne "NTI" a produit un documentaire sur le Sahara occidental, premier du genre, intitulé "la question des Sahraouis", lancé officiellement jeudi dernier lors d'une cérémonie marquant la constitution du mouvement nigérien de solidarité avec le peuple sahraoui. Le film a

été réalisé par la journaliste Julietta Aina qui a visité en juin dernier les camps des réfugiés sahraouis et les territoires libérés et rencontré des responsables sahraouis, des représentants de la société civile ainsi que des réfugiés sahraouis, a indiqué lundi l'agence de presse sahraouie (SPS). Le documentaire, ajoute la même source, résume les faits marquants de l'histoire de l'occupation du Sahara occidental par le Maroc et présente des analyses d'hommes politiques, de responsables et experts sahraouis et nigériens ainsi que de l'ambassadeur sud-africain.

APS

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DÉSSINÉE D'ALGER

### Ça va encore buller !



Jusqu'au 18 octobre, se tiendra, à l'esplanade de Riadh El-Feth, la 2e édition du Festival international de

la bande dessinée d'Alger (Fibda) ouvrira officiellement ses portes aujourd'hui à partir de 17 heures. Expositions, ventes-dédicaces, ateliers, projections, conférences sont au programme de cette édition, placée sous le signe d'«Alger, baie des bulles». Le coup d'envoi de cette manifestation sera donné aujourd'hui avec : l'exposition intitulée «l'Algérie, vue par Laurent Galandon, Alexandre Daniel et Jacques Ferrandez», consacrée à l'œuvre du bédéiste belge et invité d'honneur du FIBDA 2009.

R. C.

AÏN-DEFLA

### Émissions radiophoniques en tamazight



Les résidents de Aïn-Defla peuvent suivre, quotidiennement, l'actualité en tamazight sur leur Radio-Aïn-Defla. "Vivre ici" est également une émission en tamazight animée par Abdelkader et Bakhta, deux jeunes natifs de Tachta, une région à forte population tamazighte.

C. E. M.

SEMAINE CULTURELLE DE BISKRA

### L'ambiance au rendez-vous



Du 12 au 18 octobre, la wilaya de Biskra s'invite à Aïn-Defla. Au programme figurent des expositions sur l'artisanat, l'histoire de la région, des conférences, l'art culinaire, des soirées culturelles. El Khemis, Miliana et El Tarf recevront plusieurs groupes artistiques, qui généreront, à coup sûr, beaucoup d'ambiance pour les habitants.

C. E. M.

CINÉ CLUB DE CHRYSALIDE

### Programmation de «ROAD MOVIE»



Pour sa rentrée, le ciné club de Chrysalide vous propose un cycle ROAD MOVIE, une virée sur la route 66 à la rencontre de l'Amérique de Spielberg, Hellman,

Peckinpah et Lynch. Entre quête et poursuite ou simple errance dans l'Amérique d'hier et d'aujourd'hui. Au programme de cycle ROAD MOVIE:  
- "Duel" de Steven Spielberg-16 Octobre  
- "Macadam à deux voies" de Monte Hellman-23 Octobre  
- "Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia" de Sam Peckinpah-30 Octobre  
- "Sailor et Lula" de David Lynch-6 Novembre  
Les projections seront suivies d'un débat.

R. C.

LE DOCTEUR MALIKA MOKRANI AU MIDI LIBRE

# «En chacun de nous sommeille un diabète méconnu»

Le mot diabète vient du grec *dia-baïno*, c'est à dire, passer au travers. Les médecins grecs anciens avaient observé ce syndrome : les malades semblaient uriner aussitôt ce qu'ils venaient de boire, comme s'ils étaient "traversés

par l'eau" sans pouvoir la retenir. Puis, ils maigrissaient, malgré une nourriture abondante, et mouraient en quelques semaines ou mois. La polyurie - polydipsie (littéralement : beaucoup uriner et beaucoup boire) est une conséquence

de l'hyperglycémie (augmentation du taux de sucre sanguin). Les reins ne peuvent récupérer tout le glucose filtré, qui passe dans les urines et par osmose appelle l'eau de l'urine primaire et provoque une perte d'eau importante dans les

urines, ce qui entraîne une déshydratation et une soif permanentes. Les malades boivent donc parce qu'ils urinent trop et non l'inverse. Explication avec docteur Malika Mokrani, diabéto-endocrinologue.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI



Docteur Malika Mokrani

**Le Midi Libre : Qu'est ce que le diabète ?**

**Docteur Malika Mokrani :** Le diabète est l'augmentation du taux du sucre dans le sang, appelée glycémie dépassant le 1.25g/l le matin à jeun (il faut respecter 12 heures de jeûne depuis le repas de la veille pour le prélèvement du sang). Il existe deux type :Le type 1 et le type deux.

**Qu'est-ce qui peut déclencher cette maladie ?**

Il existe dans notre vie au quotidien des facteurs déclenchants environnementaux, comme le stress et les maladies de systèmes et même secondaires à des prises médicamenteuses type corticoïdes; bien sûr ce sont des sujets prédisposés au diabète (hérédité)

**Cette maladie peut-elle avoir des complications dégénératives ?**

Les complications dégénératives du diabète sont pour la plupart du temps des complications irréversibles d'où l'intérêt de se dépister le plus précocement et de faire traiter.

Les complications sont :

Ophthalmiques type rétinopathie diabétique

- Rénales : la néphropathie diabétique qui peut aboutir à l'insuffisance rénale

- Cardiovasculaires : l'infarctus du myocarde; c'est souvent le diagnostic de mort subite

- Neuromusculaires : la neuropathie diabétique (sensation de brûlure des jambes et de la plante des pieds).

A long terme, les conséquences de cette maladie peuvent s'avérer graves, voire même irréversibles.

**Peut-on se protéger de cette maladie ?**

Se protéger de la maladie non !!! Du soleil oui, car, attention, en chacun de nous en existe un diabète méconnu. La meilleure protection demeure le dépistage. Aussi, le geste simple à faire est de faire des dépistages. Surtout, si on a un parent au premier degré diabétique ou hypertendu.

**Sur quoi repose le diagnostic ?**

Le diagnostic repose sur le niveau glycémique, soit un taux de sucre dans le sang veineux contrôlés à deux reprises supérieure ou égale à 7 MMOL, soit 1.26 gramme par litre ou une glycémie réalisée deux heures après un repas, appelée glycémie postprandiale. Une prise de sang faite aux doigts (sang capillaire) est tout aussi indiquée. D'où l'intérêt de se piquer au doigt afin de ne pas se méconnaître diabétique.

**Quels sont les signes cliniques de cette maladie qui doivent nous inciter à consulter ?**

En présence de signes cliniques évocateurs du diabète et une glycémie supérieur à 11 MMOL/L, le patient doit consulter un médecin.

**Y a-t-il d'autres symptômes avant-coureurs ?**

Les symptômes sont :

La polyurie : «boire beaucoup d'eau :

La polydipsie «uriner plusieurs fois par jour et une perte de poids en peu de temps.



*La neuropathie diabétique est la complication la plus fréquente, tandis que la neuropathie diabétique périphérique expose à moyen et long termes à la complication qu'est le pied diabétique avec toutes les conséquences.*



**Quelle hygiène de vie préconisez-vous ?**

L'hygiène de vie est un mot très vaste, mais ce qu'il faut sans cesse répéter :

- Faire de l'exercice physique quotidiennement. 30 minutes de marche par jour. Je conseille d'aller acheter son pain et son journal dans son quartier. Il faut éviter les grosses sucreries type sodas, pâtisseries et autres. Eviter aussi de manger trop de raisin et trop de dates. En un mot, il s'agit d'appliquer le slogan qui dit "manger moins, bouger plus".

**Il existe deux types de diabète, comment se distinguent-ils ?**

Il existe le diabète de type 1 appelé communément diabète insulino-dépendant. Il est à symptomologie brutale associant :

Polydipsie, polyphagie, amaigrissement, asthénie chez le sujet jeune avec présence d'acétone dans les urines. Il y a aussi présence d'antécédent familial. Il peut être associé à d'autres maladies auto-immunes, telles que le vitiligo, maladie de Basedow, goitre toxique, thyroïdite, maladie de Biermer. L'insulinothérapie est le traitement de choix du diabète de type 1, l'insuline est indispensable à la vie du patient. Le traitement par injection d'insuline doit aboutir cliniquement à la disparition des signes cliniques ; l'amaigrissement engendré par la carence doit être freiné et l'administration d'insuline



permet de récupérer la perte en poids.

A court terme, l'insulinothérapie devrait retarder au maximum la survenue de complication dégénérative.

Quant au diabète de type 2, il est non insulino dépendant. De découverte fortuite d'une hyperglycémie chez un sujet adulte de plus de 30 ans avec le plus souvent un excès de poids pondéral, voire une obésité. Le plus souvent, une hérédité familiale est retrouvée associée à une hypertension artérielle.

Ce type de patients sont traités par des hypoglycémiantes oraux.

Il existe des cas de diabète de type 2 pour lesquelles une insuline peut-être associée (diabète insulino requérant.)

O. A. A.

## LE DIABÈTE

### Une hygiène irréprochable

Les pieds, qui peuvent avoir perdu leur sensibilité, sont plus exposés aux blessures. Il s'agit de soigner ses pieds, avoir une hygiène irréprochable, couper les ongles, avoir des chaussures confortables et, bien évidemment consulter régulièrement un podologue. Cela limite les risques de voir survenir des lésions du pied, très préjudiciables pour les diabétiques. Il faut également tenir compte des conditions suivantes :

#### L'hygiène des pieds

- Laver chaque jour les pieds à l'eau tiède et au savon.
- Bien sécher et essuyer entre les orteils, afin d'éviter l'apparition de mycose entre les doigts de pied pouvant provoquer une surinfection.
- Appliquer une crème hydratante si la peau des pieds est sèche.
- Poncer les durillons et les cors à la pierre-ponce par exemple.

#### Les chaussettes

- Les changer tous les jours.
- Éviter de porter des chaussettes neuves plus de 4 heures.
- Choisir les chaussettes en coton ou en fibres naturelles.
- Éviter les plis.

#### Les chaussures

- Les acheter en fin de journée lorsque les pieds sont plus enflés.
- Plusieurs paires sont nécessaires pour varier les appuis et frottements.
- Passer la main dans les chaussures avant de les mettre afin de s'assurer de l'absence d'éléments pouvant être sources de traumatismes comme par exemple des cailloux.
- Limiter les talons à 5 cm de hauteur.
- Mettre des chaussettes au cours de toutes les saisons, même l'été.
- Préférer les chaussures à lacets.
- Choisir des chaussures souples.
- Ne pas porter de vieilles chaussures qui peuvent être sources de traumatisme et les jeter.
- Attention aux chaussures neuves ou mal adaptées !
- Porter des chaussures qui auront été inspectées avant d'être portées.
- Choisir des chaussures un peu plus grandes que la taille des pieds afin de ne pas être trop serrés .
- Avoir si possible, 2 à 3 paires de chaussures qu'il faut mettre en alternance.

#### Ce qu'il faut éviter

- Éviter les ongles trop courts et de les couper trop vifs (il est conseillé de les limer).
- Ne pas utiliser un instrument tranchant pour les cors et durillons.
- Éviter de prendre des bains de pieds prolongés
- Éviter de marcher pieds nus.

#### Autres conseils

- Ne pas utiliser de bouillotte, de couverture chauffante et éviter les bains chauds car la chaleur augmente le risque de brûlure.
- Ne pas oublier d'être à jour de sa vaccination antitétanique.

## SAVOIR PLUS

# Le diabète à travers l'histoire



Le diabète existe probablement depuis que l'homme existe, car aussi loin que nous puissions remonter dans l'histoire de l'humanité, nous semblons trouver des signes de l'existence du diabète jusqu'au temps de l'ancienne Égypte, soit plus de 2000 ans avant Jésus-Christ.

Le mot diabète remonte à la civilisation grecque, particulièrement à *Aretaeus* qui donne le mot diabète. Ce mot signifie "passer à travers". Il faut préciser que les médecins "de cette époque" pensaient qu'il existait un conduit entre le tube digestif et la vessie, ce qui pouvait expliquer pourquoi les diabétiques buvaient et urinaient tant. Il faut noter que les anciens médecins hindous dans les millénaires précédant Jésus-Christ avaient déjà décrit cette maladie. Ainsi, ils notaient que lorsque les personnes urinaient beaucoup et qu'ils avaient des urines sucrées, il s'ensuivait une maladie incurable avec un fort taux de mortalité.

Durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, les médecins s'aperçurent que les patients présentant du diabète mellitus abaissaient leurs symptômes lorsqu'ils diminuaient leur consommation de sucre. Différentes diètes utilisées à cette époque permettaient

de plus un amaigrissement. À la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les chercheurs se sont aperçus que c'était la glande appelée pancréas qui était responsable du contrôle du sucre. Ils notèrent qu'en enlevant le pancréas des chiens, ceux-ci devenaient diabétiques. À partir de ce moment, les chercheurs se mirent à chercher cette molécule appelée "Insuline" qui était responsable de la régularisation du sucre au niveau sanguin.

Nous pouvons être fiers de nos chercheurs canadiens, Frédéric Grant Banting et Charles Herbert Best qui ont réussi à isoler et à mettre au point une méthode de préparation des extraits pancréatiques, à la fois sûre et efficace pour la production d'insuline. Cette préparation fut découverte en 1921, cela leur a valu un prix Nobel.

Le 11 janvier 1922, de l'insuline fut injectée à Léonard Thompson, un garçon de 14 ans en état d'acidocétose et à l'article de la mort. A ce moment, l'insuline lui sauva la vie et depuis ce jour, des milliers d'êtres humains sont traités à l'insuline pour contrôler le diabète. Ce fut une découverte très importante pour les diabétiques de type 1 qui purent survivre à l'apparition de leur maladie.

Après l'apparition d'un traitement, le corps médical s'est aperçu graduellement que les patients mouraient peu de problèmes d'acidocétose et de coma diabétique mais que des complications à long terme apparaissaient au niveau oculaire, au niveau rénal, au niveau cardio-vasculaire. Il faut noter que dans les années 1940 à 1950, il y eut apparition de médicaments anti-diabétiques provenant de différents ancêtres, des médicaments sous forme de glyburide et de biguanide (voir la classe des glyburides et la classe des biguanides). Ces médicaments ont bien évolué depuis les années 60.

Le corps médical s'est vite rendu compte qu'il ne suffisait pas de contrôler l'acidocétose et le coma diabétique pour éviter les complications. Graduellement, nous nous sommes aperçus qu'il faudrait normaliser idéalement les glycémies chez tout patient diabétique pour éviter les complications à long terme. Chez les diabétiques de type 1, c'est en 1993 que cette preuve médicale s'est faite grâce à une étude américaine qui a donné des résultats fort concluants.

# Tombola du MidiLibre

## Jouez avec les Verts



Des écrans LCD



Des lecteurs DVD



Electroménager



Mobiles



Un circuit  
dans le Sud  
pour 02 personnes

## et gagnez 01 VOITURE

## grâce à Nedjma



\* Et bien d'autres cadeaux

### Règlement :

#### ● Article 01 :

Une super tombola à thème est organisée par le quotidien *Midi Libre* du 25 août au 22 octobre 2009

#### ● Article 02 :

Toutes les questions porteront sur notre équipe nationale de football

#### ● Article 03 :

Pour participer à la tombola, nos lecteurs doivent rassembler quinze (15) coupons-réponse à mettre dans une enveloppe avec le nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, le tout adressé au *Midi Libre* 26 rue Didouche-Mourad, Alger.

#### ● Article 04 :

Ne seront prises en compte que les enveloppes contenant les quinze

(15) coupons avec les bonnes réponses. Les coupons photocopiés ne sont pas acceptés.

#### ● Article 05

Ne peuvent pas participer à cette tombola les employés du *Midi Libre* et leurs familles.

#### ● Article 06

Le tirage au sort se fera sous le contrôle de Maître Bounekab huissier de justice.

### Question n°40

Qui était capitaine de l'EN lors du Mondial 82 ?

- Ali Fergani
- Tedj Bensaoula
- Lakhdar Belloumi

SENSIBILISATION POUR LE DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DU SEIN

## L'Association "EL Amel" à pied d'oeuvre

Le président de l'APN a donné, au début de cette semaine, aux côtés du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Saïd Barkat, le signal de départ d'une caravane de sensibilisation pour le dépistage précoce du cancer du sein qui va sillonner tout le territoire national.

PAR INES AMROUDE

Cette caravane se rendra lors d'une première étape à Djelfa, Laghouat et à Ghardaïa. L'association El Amel qui apporte aide et assistance aux patients atteints de cancer, co-organisatrice de cette journée de sensibilisation, se basant sur les statistiques de l'Institut national de la santé publique, avance que 3.500 femmes décèdent du cancer du sein alors que 7.000 nouveaux cas sont enregistrés chaque année.

Selon les spécialistes, présents à cette journée parlementaire, le cancer du sein n'est fatal que lorsqu'il est diagnostiqué en retard, c'est-à-dire quand il est découvert à sa phase III et IV, alors qu'il est guérissable dans 75 % des cas s'il est dépisté dans sa première phase.

Ainsi, cette caravane comprend dix spécialistes et des membres de l'association «El Amel» d'aide aux patients atteints du cancer du sein.

Dans une déclaration à l'APS, le professeur Nassira Ben Boumachiaghha précise que la caravane comprend neuf spécialistes exerçant au Centre Pierre-et-Marie-Curie (CHU Mustapha-Pacha) et un de l'hôpital Nafissa-Laliam (ex-



L'Association "El Amel" d'aide aux cancéreux, au cours d'une réunion.

Parnet). Cette caravane aura pour mission la sensibilisation des citoyens aux dangers du cancer du sein et à l'importance du dépistage précoce de cette maladie, a-t-elle ajouté. En étroite collaboration avec l'association "El Amel", les spécialistes ont arrêté un programme d'information et de sensibilisation axé sur les rencontres de proximité et les conférences. Soulignant l'importance d'accompagner cette campagne de sensibilisation par des spots publicitaires à la Télévision, certains spécialistes ont appelé la corporation médiatique à contribuer à la sensibilisation contre

cette maladie. Le président de l'APN avait, rappelons-le, donné le signal de départ de cette caravane de sensibilisation pour le dépistage précoce du cancer du sein à la fin des travaux de la journée parlementaire, organisée à l'occasion du Mois mondial de lutte contre le cancer du sein, par la commission de la santé, du travail et de la formation professionnelle de l'APN en collaboration avec l'association El Amel d'aide aux patients atteints de cancer sous le thème : «Vers un plan national de lutte contre le cancer du sein».

I. A.

ASSOCIATION FÉMININE «ES SAADA»

## Un espace qui permet aux femmes de s'exprimer

PAR OURIDA AIT ALI

«Es Saada» est une association féminine située à Reghaïa. Elle a été créée en 2003 après le séisme de Boumerdès qui a aggravé la situation déjà précaire de la femme dont le manque de structures pour s'exprimer se faisait sentir. «Pour éviter à ces femmes de tous âges et de toutes classes confondues de sombrer dans la farniente et la monotonie, cet espace est un lieu d'accueil qui leur permet de se rencon-

trer, de faire des échanges, d'apprendre, de suivre une formation et de s'exprimer», déclare Saade Nacera, présidente de cette association. Elle explique que «des cours de cuisine, de coiffure, de pâtisserie, et même des cours de soutien primaire, moyen et secondaire, ainsi que des cours de français, d'informatique, d'alphabétisation leur sont offerts dans les meilleures conditions.

Notre devise est : 'Formation, morale et progrès'. Nous aidons les femmes à s'intégrer dans le progrès et nous leur

apportons une aide matérielle et morale. Nous les orientons vers d'autres structures et notre association est très connue. Des femmes viennent des régions avoisinantes et à la fin de leurs formations, elles sortent satisfaites». Pour conclure, Mme Saada ajoute : «Nous avons encore d'autres perspectives, comme créer des lieux de loisir pour enfants, des bibliothèques, mais pour cela nous attendons l'aide des APC».

O.A.A.

Mots

sur

Maux

PAR INES AMROUDE

## De l'argent, pour quoi faire ?

Chaque année, l'Etat verse quelques 200 millions de DA aux associations dont les activités sont liées à la solidarité. Selon le ministre de la Solidarité qui dévoile ce montant, «ce financement ne concerne pas seulement les associations «actives» mais également celles «productives». Il cite, comme exemple, une association locale «Harakta» qui œuvre à «créer des postes d'emploi productifs».

Toutefois une question s'impose : A quoi sert cet argent sur le terrain?

En effet, ce genre d'enveloppe devrait plutôt être versé au financement de projets concrets ayant des retombées directes sur le vécu des citoyens. Ce qui n'est, malheureusement, pas toujours le cas.

Actuellement, les subventions, pour leur plupart, servent à prendre en charge des tables rondes, colloques et autres rencontres, destinés aux professionnels pour débattre d'un «sujet du jour». Or, le rôle premier des associations est d'aller vers les citoyens et d'enclencher des activités de proximité et des projets de solidarité concrets. D'autant plus qu'actuellement, comme dans la majorité des pays du monde, le rôle des associations, tous domaines confondus, est devenu de plus en plus important. De nombreuses enquêtes, réalisées sur le plan international, montrent que les citoyens se sentent concernés et s'impliquent dans la vie associative. L'Algérie n'est pas en reste.

Au-delà de l'image prédominante d'un engagement en faveur «des autres», soutenue par la participation financière des adhérents et de l'Etat, c'est bien d'un vivier de citoyenneté qu'il s'agit. Actuellement, la part que prennent de plus en plus les initiatives individuelles, regroupées en associations locales et en réseaux associatifs, dans les dynamiques et politiques sociales et culturelles est désormais incontournable. Sauf que cette participation doit traduire des modèles d'engagement et permettre l'expression d'intérêts ou de revendications communes à des catégories de population.

C'est justement dans ce créneau que doivent être versées les subventions.

De cette manière, les associations entretiennent et produisent le lien social à travers le simple plaisir d'être ensemble d'abord, et d'être ensemble unis autour d'un même projet, d'un même idéal. La participation à bonne escient permet aux individus d'entrer en liaison avec d'autres et de trouver dans ces rapports des bénéfices psychosociologiques notables, revalorisant la dynamique identitaire, tels que la reconnaissance sociale, l'affirmation et la réalisation de soi ou le ressourcement identitaire. Des objectifs qui ne peuvent être atteints en se limitant à organiser des débats dont les mots s'envoleraient une fois sortie d'une salle de conférence.

I. A.

— **Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu...** —

### Près de 53 millions DA pour les associations à Tébessa

Une subvention de 52,8 millions DA a été accordée sur le Fonds de la wilaya, pour la saison sportive 2009-2010, aux associations activant dans le secteur de la jeunesse et des sports à Tébessa.

Selon la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), les subventions destinées aux associations de jeunes enregistrent une augmentation "substantielle" de plus de 11 millions DA par rapport à la saison dernière à la suite des décisions prises lors de la session extraordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya, tenue à la mi-septembre, pour examiner le budget complémentaire de l'exercice 2009.

Ces aides ne seront toutefois versées qu'aux associations remplissant les conditions requises, à savoir la régularisation de leur situation financière et l'organisation des assemblées générales électives, a ajouté la même source, soulignant que chaque association recevra entre 50.000 DA et 2 millions DA "en fonction des

programmes arrêtés". Les services de la DJS ont recensé, cette saison, à travers la wilaya, 65 associations de jeunes et 60 clubs engagés dans des compétitions locales, régionales ou nationales.

### Les associations du Sud au secours des toxicomanes

Un séminaire régional Sud de formation sur le montage de programmes de prévention et de lutte contre la toxicomanie se tiendra du 19 au 21 octobre à Ghardaïa, annonce la Direction de la jeunesse et des sports (DJS). Initié par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie en collaboration avec le groupe Pompidou dans le cadre du réseau "Mednet" et la DJS de Ghardaïa, le séminaire regroupera les cadres des associations activant pour la prévention et la lutte antidroge dans les wilayas de Tamanrasset, Aдрar, Illizi, Laghouat, Bechar, Ouargla, El Oued, Tindouf et Ghardaïa. Il vise à vulgariser les méthodes et outils

pédagogiques pour la conception, l'exécution et l'évaluation de projets de prévention dans la lutte contre la toxicomanie.

### «Larimar» à Marseille

Le président de l'association écologique "Larimar" de Sidi Bel-Abbès, Ouadah Amine, prendra part au 36e Festival mondial de l'image sous-marine, prévu du 29 octobre au 1er novembre à Marseille (France), rapporte l'APS. Un film-documentaire consacré au lac de Sidi M'hamed Benali, situé à la périphérie du chef-lieu de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, sera proposé à l'occasion de cette manifestation internationale, a indiqué Ouadah Amine. Il s'agit d'un court-métrage offrant un aperçu sur le lac et la richesse de son patrimoine faunistique et floristique.

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : [midi-association@lemidi-dz.com](mailto:midi-association@lemidi-dz.com)

## LA VITAMINE C

# La star de l'hiver

*N'attendez pas l'arrivée brutale des virus et autres infections bactériennes ! Dès à présent, dopez votre organisme ! Outre les compléments alimentaires, de nombreux aliments sont capables de renforcer votre système immunitaire grâce à leur teneur en vitamines et minéraux. Tout en respectant une alimentation équilibrée et variée, vous pouvez privilégier certains aliments, lesquels vont "booster" vos défenses contre les petits maux de l'hiver.*

PAR SORAYA HAKIM

La vitamine C n'a pas d'équivalent pour stimuler nos défenses. Elle représente donc une excellente aide pour lutter contre les infections. A noter que la vitamine C est aussi particulièrement conseillée aux fumeurs. En effet, le tabac contribuant à détruire cette vitamine, les fumeurs sont très souvent carencés en vitamine C.

## Où trouver de la vitamine C dans notre alimentation ?

Les fruits (les agrumes, le kiwi, le casis, la goyave...), le persil et les légumes verts (salades, choux, poivrons, oseille...).

## La vitamine B6 : contre le stress

Elle renforce l'action de la vitamine C et permet une meilleure résistance au stress.

## Les principales sources de vitamine B6 :

La levure, le germe de blé, les viandes et les poissons.

## La vitamine B12 : l'anti-fatigue

La vitamine B12 aide à lutter contre la fatigue et facilite l'absorption du fer.

## Les principales sources de vitamine B12 :

Les abats, les œufs, le lait et ses dérivés.

## Le fer : contre les infections ORL

Les carences en fer, particulièrement fréquentes chez les enfants et les femmes, favorisent les infections ORL à répétition. Sachez que le fer alimentaire est mieux absorbé par l'organisme que le fer sous forme de compléments alimentaires. A noter également que le thé empêche l'absorption du fer. Aussi, évitez d'en boire après un repas composé d'aliments riches en fer.

## Les principales sources de fer :

Le boudin noir, la viande rouge, le foie et le pâté de foie de volaille. Point trop n'en faut : une part de boudin noir tous les dix jours ou une tranche de foie par semaine vous protège de la carence..



## Le zinc : au cœur de l'immunité

En jouant un rôle dans la multiplication des globules blancs, lesquels sont de grands acteurs de notre système immunitaire, le zinc a une importance considérable.

## Les principales sources de zinc :

Les viandes, les crustacés, les poissons, les céréales et les lentilles.

## Le magnésium : un anti-stress

Cet élément aide à combattre le stress,

et l'on sait bien que le stress affaiblit nos défenses.

## Les principales sources de magnésium :

Les céréales complètes (notamment le riz complet), les fruits secs ou oléagineux (noix de cajou, amandes, noix...), le soja, les poissons, les légumes secs et certaines eaux minérales.

S. H.

Publicité

الجمهورية الجزائرية لجزيرة تيزي أوديمفراطية الشعبية  
وزارة الصحة والسكان وإصلاح المستشفيات  
مديرية الصحة والسكان لولاية برج بوعريش  
المؤسسة العمومية للصحة الجوارية بئر قاصد علي

**إعلان عن توظيف**

تعلن المؤسسة العمومية للصحة الجوارية بئر قاصد علي، عن تنظيم مسابقة على أساس الاختبار لالتحاق بالرتب التالية :

الرتبة	عدد المناصب	الشهادة المطلوبة	ملاحظات
متصرف	01	شهادة لسيناتور في التخصصات الآتية: العلوم القانونية والإدارية - العلوم الاقتصادية - العلوم المالية - العلوم التجارية - علوم التسيير - العلوم السياسية والعلاقات الدولية - علم الاجتماع ما عدا تخصص علم الاجتماع التربوي - علم النفس تخصص العمل والتنظيم - علوم الإعلام والاتصال ما عدا تخصص الصحافة المكتوبة والسعي البصري - العلوم الإسلامية تخصص شريعة وقانون	مسابقة على أساس الاختبار
ملحق رئيسي للإدارة	01	شهادة الدراسات الجامعية التطبيقية أو شهادة تقني سامي في الميادين الآتية: التسيير العمومي - قانون الأعمال - قانون العلاقات الاقتصادية الدولية - التجارة الدولية - التسويق - تسيير الموارد البشرية - علم النفس	مسابقة على أساس الاختبار
تقني سامي في الإعلام الآلي	01	شهادة تقني سامي في الإعلام الآلي - شهادة الدراسات التطبيقية في الإعلام الآلي	مسابقة على أساس الاختبار

**تكوين الملف**

- طلب خطي للمشاركة
- صورتان شمسية
- نسخة طبق الأصل مصدق عليها لبطاقة التعريف الوطنية
- نسخة طبق الأصل مصدق عليها من الشهادة أو المؤهل أو المستوى الدراسي و/أو التكويني
- نسخة طبق الأصل مصدق عليها من شهادة إثبات الوضعية اتجاه الخدمة الوطنية بالسند المرشحين الذكور.
- شهادة السوابق العدلية (صحيفة رقم 03) سارية المفعول
- طرفان بريدان مع الطابع والعنوان الشخصي

تودع أو ترسل الملفات إلى المؤسسة العمومية للصحة الجوارية بئر قاصد علي في أجل 20 يوما من تاريخ الإشهار.

مدير الصحة والسكان

Midi Libre N° 789 Mercredi 14 octobre 2009 - ANEP 782 293

الجمهورية الجزائرية لجزيرة تيزي أوديمفراطية الشعبية  
وزارة الصحة والسكان وإصلاح المستشفيات  
مديرية الصحة والسكان لولاية برج بوعريش  
المؤسسة العمومية للصحة الجوارية بئر قاصد علي

**إعلان عن توظيف**

تعلن المؤسسة العمومية للصحة الجوارية بئر قاصد علي، عن تنظيم مسابقة على أساس الشهادة للالتحاق بالرتب التالية :

الرتبة	عدد المناصب	الشهادة المطلوبة	ملاحظات
طبيب علم	09	شهادة الدكتوراه في الطب العام أو شهادة معترف بمعادلتها	مسابقة على أساس الشهادة
إجراح أسنان	05	شهادة الدكتوراه في جراحة الأسنان أو شهادة معترف بمعادلتها	مسابقة على أساس الشهادة

**تكوين الملف :**

- طلب خطي للمشاركة
- عقد الميلاد
- شهادة عائلية للمرشحين المنزولين
- 04 صور شمسية
- نسخة طبق الأصل مصدق عليها من الشهادة أو المؤهل أو المستوى الدراسي/ أو التكويني
- نسخة طبق الأصل مصدق عليها من شهادة إثبات الوضعية اتجاه الخدمة الوطنية
- شهادة السوابق العدلية (رقم 03) سارية المفعول
- شهادة الجنسية
- شهادة طبية عام وصدرية نذبت فترة المرشح على شغل الرتبة المقصودة ككشف نقاط
- شهادة عمل نذبت الخبرة إن وجدت مصدق عليها
- طرفين بالطابع والعنوان الشخصي
- التعريف بالحياة المهنية

تودع أو ترسل الملفات إلى المؤسسة العمومية للصحة الجوارية بئر قاصد علي في أجل 20 يوما من تاريخ الإشهار.

مدير الصحة والسكان

Midi Libre N° 789 Mercredi 14 octobre 2009 - ANEP 782 295

## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

## 1970 Journée Mondiale pour la normalisation

Le 14 octobre de chaque année, se déroule la journée mondiale de la normalisation, il s'agit de marquer le travail d'élaboration des normes et leur importance. L'édition 2004 était la trente-cinquième, et avait pour thème "Les normes connectent le monde". Chaque année, à l'occasion de la Journée mondiale de la normalisation, le Conseil canadien des normes (CCN) souligne aux côtés de la communauté internationale l'importance des activités liées aux normes et les efforts communs des milliers de personnes qui mettent à contribution temps et expertise dans ces travaux importants. La date du 14 octobre a été choisie parce que c'est ce jour-là que se sont réunis pour la première fois en 1946, à Londres, en Angleterre, les délégués de 25 pays, pour décider par la suite de créer une nouvelle organisation internationale ayant pour but de faciliter la coordination et l'unification des travaux de normalisation. L'Organisation internationale de normalisation (ISO) voyait le jour un an plus tard, et c'est sur l'initiative d'un de ses présidents qu'on soulignait le 14 octobre 1970 la toute première Journée mondiale de la normalisation.

## 1793 Le procès d'une reine

Le 14 octobre 1793, Marie-Antoinette comparait devant le Tribunal révolutionnaire. Veuve depuis neuf mois, elle sait que son sort sera funeste. Détestée par ce peuple qu'elle n'a pas su comprendre à temps, l'Autrichienne comme on la surnomme semble vieillie, changée, mais elle n'a rien perdu de sa majesté et de sa dignité et c'est une femme sobre et calme qui défendra sa vie, avec cette fameuse phrase qui serra le cœur des femmes dans l'assistance : "J'en appelle à toutes les mères" lorsqu'on la calomnierait d'incestueuse. Elle sera décapitée 2 jours plus tard.



## 1942 Le SS Caribou torpillé dans le fleuve

Le 14 octobre 1942, une tragédie majeure survint au sud-ouest de Terre-Neuve. Le ferry SS Caribou, en route pour Port-aux-Basques, transportait 238 passagers (dont 24 femmes et 9 enfants), en plus de l'équipage de 15 personnes. De ces passagers, 117 étaient des soldats canadiens et américains. Tôt le matin du 14, à 25 milles de sa destination finale, le bateau fut frappé de plein fouet par une torpille qui traversa complètement la coque. Pas moins de 136 personnes furent tuées. La tragédie toucha tant de gens que le gouvernement canadien fut incapable d'étouffer l'affaire. Il décida donc de s'en servir comme outil de propagande pour manipuler l'opinion publique en faveur de l'effort de guerre. Le ministre MacDonald dénon-

ça les méthodes «hideuses des Nazis» et déclara encore : «If there were any Canadians who did not realize that we were up against a ruthless and remorseless enemy, there can be no such Canadian now.»



## 1944 Suicide du maréchal Erwin Rommel

Ayant participé indirectement le 20 juillet 1944 à l'"Opération Walkyrie" visant à l'assassinat d'Hitler, à une capitulation sans condition avec les alliés, à une confédération européenne rendant impossible les courses à l'armement et les guerres d'agression: il reçut l'ordre de se suicider, en échange de la préservation de son honneur et du respect de sa famille. Rommel a été forcé par deux militaires de choisir entre le suicide ou une accusation de lui-même et de sa famille devant le tribunal militaire et a choisi le suicide. Il mena une brillante carrière d'officier militaire durant plus de trente ans et servit dans les différentes armées allemandes de son époque. Il était craint et respecté par ses ennemis les Alliés. Il combattit pour son pays mais ne fut pas impliqué dans l'extermination des Juifs.

## 1947 Le mur du son est franchi, mais...

Le pilote de chasse américain Charles Yeager est le premier homme à franchir le mur du son le 14 octobre 1947 à 10h18, à bord du prototype Bell X-1, avion fusée dessiné d'après la balle de calibre 12.7 mm qui sort du canon d'un fusil à vitesse supersonique. Il atteint une vitesse de Mach 1,06, mais son record n'a pas été homologué du fait que son avion n'a pas décollé par ses propres moyens. Il a été amené dans les airs sur un bombardier B 29 pour pouvoir économiser du carburant. Petite anecdote, la veille de cette date historique, Chuck a fait une chevauchée dans le désert et s'est brisé deux côtes.



## 1962 Début de la crise de Cuba

Commencée début septembre, la crise de Cuba connaît une inquiétante escalade à partir du 14 octobre et les semaines suivantes. En effet, ce jour-là, un avion américain, en reconnaissance au-dessus de Cuba, découvre l'installation de rampes de lancement de fusées soviétiques à moyenne portée, dirigées contre les Etats-Unis. C'est le début, en effet, de la crise entre l'ex-URSS et les Etats-unis d'Amérique.

## LE CARNET DU MIDI

## (1906 - 2005) ABDELKADER TOUMI Maître du malouf

Né à Constantine le 18 mars 1906, son vrai nom est Abdelkader Siaf. Dès l'âge de dix ans, il est épris par la musique et s'y intéresse à tel point qu'il attire l'attention du grand maître du malouf de l'époque Si Ahmed Bestandji. Pris en sympathie par ce dernier, Abdelkader Toumi fréquente, à partir de 1925, l'école de musique andalouse (les frères Hansala) que dirigeait Si Ahmed Bestandji. Après cinq ans d'initiation, il intègre, en 1930, pour la première fois, l'orchestre du maître en tant qu'instrumentiste aux côtés des prestigieux Omar Chakleb et Tahar Benkartoussa. L'élève restera fidèle au maître jusqu'au décès de ce dernier. Dans les années cinquante, il est sollicité et se mettra au service de plusieurs maîtres de l'époque et particulièrement Alexandre Nekkache, Raymond Leyris, Mohamed Tahar Fergani, et c'est alors qu'il s'en va accumuler un savoir immense qu'il mettra, en 1956, en pleine guerre de Libération, au service des jeunes. Il ouvre une école dans une maison en ruines et s'entoure de nombreux jeunes mélomanes auxquels il consacre son temps jusqu'à en faire un ensemble musical dont la renommée est certaine. Parmi ces jeunes élèves certains ont constitué leur propre orchestre tels Mabrouk Sassi, Saïd Nacer, Larbi Ghazal, Hassan Branki. En 1980, Abdelkader Toumi présidera l'association Mouhibine el fen qui participera à des festivals à l'échelle aussi bien nationale qu'internationale et remportera des prix honorifiques. Malgré son âge très avancé, Abdelkader Toumi en collaboration avec Malik Daoudi, un autre grand musicien constantinois, voulait créer une école de musique andalouse en direction des enfants. Il peut être considéré comme le théoricien et l'historien le plus important de l'école constantinoise de musique andalouse. Il décède le 23 août 2005.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

## À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

ANNABA

## L'islamisation et le retour aux origines

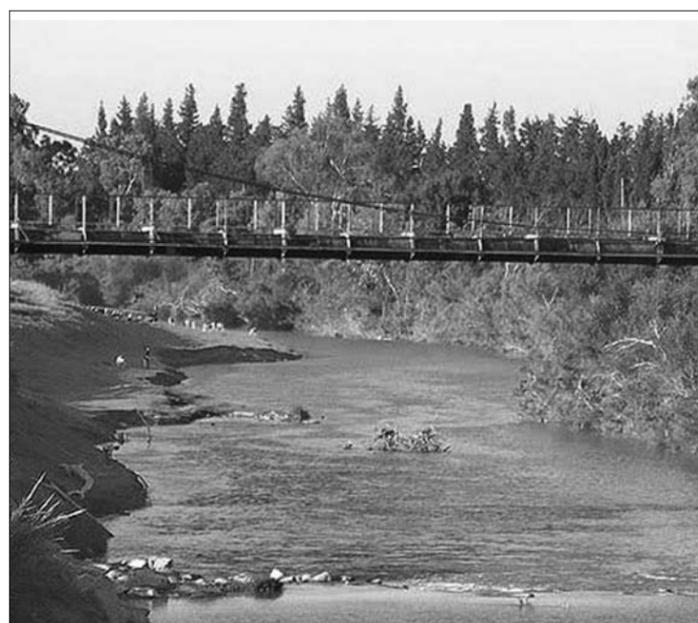
## Al Masalik

Autrement dit, cette réorganisation s'accompagne d'une politique de contre offensive dirigée contre les flottes insulaires de la Méditerranée. Pour achever l'édifice défensif de la ville, le roi Al Nasir de Bigaya décide de faire entourer Bûna de remparts en 1058. La ville peut protéger son commerce et sa population. C'est probablement à ce prix que la prospérité de la ville et de sa région a pu se poursuivre et que les partenaires méditerranéens ont accepté finalement d'autres rapports

que ceux de l'agression. A noter aussi que l'Etat hamadite, à partir de 1055 joue un rôle prépondérant dans la région, car ses voisins zirides de Mahdiya sont affaiblis par les attaques des corsaires insulaires de la Méditerranée et par l'arrivée massive des Banu Hilal et des Banu Sulaym (tribus arabes orientées vers le Maghrib par les Fatimides d'Egypte, d'une part pour se venger de la décision des Zirides de ne plus faire acte d'allégeance et d'autre part, pour se débarrasser d'un problème spécial qui perturbe la vie égyptienne !). La qal'a des Banu Hammad devient alors la première

capitale de l'ifriqiya et Bûna en conséquence, acquiert, en tant que place forte et port de commerce, une position de premier plan. Ajoutons que le choix du nouveau site de Bûna a eu, accessoirement des motifs sanières ; Al Bakri le précise en disant que «les Noirs conservent leur bonne santé, alors que les Blancs succombent à la maladie». Il fait allusion au paludisme que les «Blancs» contractent dans la ville basse à cause de sa proximité des eaux stagnantes dans l'embouchure de l'ouest seyhouse.

A suivre



L'AG ÉLECTIVE DU COMITÉ OLYMPIQUE REPORTÉE AU 7 NOVEMBRE

## M. Addadi confirme : «Il n'y aura pas d'autres reports !»

L'Assemblée générale élective du Comité olympique algérien (COA) se tiendra le samedi 7 novembre prochain.

PAR ABDOU SEGHOUANI

C'est ce qu'a déclaré le président de la Commission de préparation de l'Assemblée générale élective de l'instance olympique nationale, M. Amar Addadi, lors d'une conférence de presse tenue hier à l'INFS-STIS d'El-Biar. En homme empli d'assurance et de détermination, Amar Addadi avertit : «Je souhaite que ce report ne sera pas suivi d'un deuxième, les convocations sont prêtes, elles seront remises aujourd'hui (ndlr : hier après-midi) au président par intérim du COA pour qu'elles soient signées et envoyées aux membres de l'AG», a précisé M. Addadi.

Initialement prévue le 31 octobre, cette session élective de l'AG du COA a été repor-



Addadi reporte l'AG élective du COA au 7 novembre.

tée, selon M. Addadi, pour «permettre sa tenue dans la sérénité, après la levée des deux questions équivoques posées par l'une des parties. Les réponses du CIO nous sont parvenues». S'agissant de la question des deux fédérations litigieuses (FA Escrime et FA Cyclisme), dont les dirigeants sortants sont ceux reconnus par leurs instances internationales respectives, le CIO a recommandé l'application ferme de

la Charte olympique et des statuts du COA. Pour ce qui est de la représentation féminine, le CIO a tranché le problème de la même manière, soit par l'application de la réglementation. Ainsi et contrairement à l'obstination des membres sortants du COA, elles seront deux (02) femmes désignées pour siéger à l'AG et non quatorze (14) comme certains ont voulu l'imposer. Par ailleurs, M. Amar Addadi a été très clair : «Tous

ceux qui sont électeurs sont éligibles» et peuvent donc se porter librement candidats. En clair, cela veut dire que la «Résolution de la honte» adoptée le 6 janvier 2009 est morte et enterrée. Et dire que cette résolution, mais aussi ceux qui l'ont proposée et fait adopter, sont à 99 % responsables de la grave crise qui secoue le COA.

Déclarant avoir privilégié l'intérêt national dans la mission que lui a confié, le Comité international olympique (CIO), M. Addadi n'a pas manqué de fustiger les saboteurs : «Des gens continuent à souffler sur la braise, d'autres tentent de freiner». Ces gens-là doivent se déterminer par rapport à leurs responsabilités. Il ajoutera, néanmoins, que la Commission «ne désarme pas, elle avance. On approche du moment de vérité, même si certains - toujours les mêmes - cherchent à tout prix à provoquer des effets de ralentissement pour gagner du temps et provoquer des sanctions à l'encontre du sport algérien».

A. S.

RÉUNION FASU/FAF

## CRÉATION D'UNE ÉQUIPE NATIONALE UNIVERSITAIRE PROCHAINEMENT

PAR MOURAD SALHI

Le Fédération algérienne du sport universitaire représentée par son directeur technique Moumen Abdelkader, était en réunion, hier au moment où nous mettions sous presse, avec la Fédération algérienne de football. L'ordre du jour de cette rencontre, selon le DTN, est d'élaborer un programme commun ayant pour but de recréer une équipe nationale universitaire. La prospection de joueurs pour cette équipe, selon toujours le même interlocuteur, se fera au sein des sections régionales ainsi que lors des tournois organisés entre résidences et universités. Cette rencontre aura également pour objectif de recenser les

meilleurs joueurs universitaires jouant, actuellement, au niveau des clubs du championnat national. Il y a lieu de rappeler que pas mal de joueurs sont des universitaires à l'instar de Bourahli, Galoul... et bien d'autres encore. Cette rencontre est inscrite dans le cadre du programme de la Fédération algérienne du sport universitaire. Il y a quelques jours la même fédération avait effectué deux séances de travail avec la Fédération algérienne du sport scolaire afin d'apporter une solution au suivi des joueurs dès leur plus jeune âge et jusqu'à l'université. Certes cela représente une bonne initiative, mais l'application reste difficile face au programme scolaire très chargé et aux nouveaux horaires. Il semblerait que l'em-

ploi du temps particulièrement chargé implique des retombées inévitablement négatives sur la pratique sportive en dehors des écoles. Le président de la Fédération algérienne du sport scolaire Izam Abd El Hafid, contacté par téléphone, n'a pas caché son indignation vis-à-vis de cette nouvelle mesure qui n'arrange pas les enfants. «C'est inconcevable, cette nouvelle mesure prise de manière irréfléchie nous a posé beaucoup de problèmes. Les écoliers n'ont plus de temps pour le sport, ils n'ont plus que les mardis après-midi, c'est trop peu», déplore le président de la FASS. La question que l'on est en droit de se poser est : est-ce la fin du sport scolaire ?

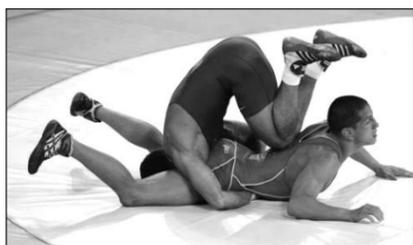
M. S.

LUTTE ASSOCIÉE- TOURNOI DE LA VILLE D'ORAN

## Treize ligues se rassemblent pour célébrer le 1<sup>er</sup> Novembre

Pour célébrer la date du 1er Novembre, la ligue régionale oranaise de la lutte associée organise, en collaboration avec la Fédération algérienne de la lutte, un tournoi national de « la ville d'Oran », du 29 octobre au 1er Novembre prochain à la salle palais des sports d'Oran. 9<sup>e</sup> du genre, cette manifestation est devenue une tradition dans cette région d'Oran. En effet, treize ligues prendront part à ce rendez-vous. Il s'agit de celles d'Oran la ville organisatrice, la ligue d'Alger, d'Annaba, de Bejaia, de Chlef, de Tipasa, de Blida, de Bouira, l'équipe de ANP... Quatre jours de manifestation sont au programme de cette manifestation nationale. La première journée, le 29 octobre, sera consacrée aux contrôles médicaux et à la réunion technique, ensuite les deux journées des 30 et 31 octobre seront consacrées au tour préliminaire et les tours qualificatifs. Les finales se joueront le 1er Novembre.

M. S.



PUB

### PENSÉE

A notre cher regretté frère, époux, oncle et ami **Cheldad Salah** qui nous a quittés un triste 6 septembre 2009 laissant derrière lui un vide immense. En ce douloureux souvenir, les familles **Cheldad et Ouroua** demandent à tous ses proches et amis d'honorer sa mémoire par une pieuse pensée. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.



PÊCHE - SPORTIVE

27<sup>e</sup> CHAMPIONNAT EURO-AFRIQUE

## Tout est fin prêt pour le jour «J»

Le président de la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques (FASSAS), le colonel Abdelkader Chekroun, nous a déclaré hier que «toutes les conditions sont réunies pour une réussite de ce rendez-vous sportif exceptionnel euro-africain !». Selon les informations recueillies auprès de M. Chekroun, les moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation et au bon déroulement de cette édition algérienne du championnat Euro-Afrique de pêche sportive ont été mises à contribution par les parties concernées, notamment, le ministère de la Jeunesse et des Sports, les Gardes côtes et la Marine nationale. Sur le plan technique, les responsables de la Fédération ont récemment procédé à la délimitation des deux zones de pêche qui seront réservées à la compétition, dans la wilaya de Tipasa, en collaboration avec la Protection civile locale. Les deux zones de pêche sont situées sur le littoral baignant le versant Nord du mont Chenoua. La 1<sup>e</sup> zone est située entre le site rocheux de Kouchet El-Dij, à l'Ouest de la Tipasa. L'autre près d'El Hamdania, dans la commune de Cherchell.

L'Algérie abrite, pour la première fois, cette compétition intercontinentale qui débutera demain à la Corne d'or, à Tipaza. La FASSAS est officiellement chargée de l'organisation de cette importante manifestation qui est qualificative au Mondial 2010 qui aura lieu en Croatie. Treize pays d'Europe et trois d'Afrique seront représentés à Tipaza. Selon le colonel Abdelkader Chekroun, l'objectif de l'organisation de cette compétition euro-africaine est la réouverture de l'Algérie aux compétitions internationales de la Confédération mondiale des activités subaquatiques (CMAS) ainsi que la gestion des réserves halieutiques pour la pérennité de la pêche sportive en apnée dans notre pays.

A. S.

### PROGRAMME

- Aujourd'hui 20h : Réunion technique  
- Demain :  
15h00-17h00 : Cérémonie d'ouverture  
20h00 : Réunion technique  
Vendredi 16 octobre  
1<sup>e</sup> Journée de compétition (8h-14h)  
16h00 : Pesée  
- Samedi 17 octobre  
- 2<sup>e</sup> Journée de compétition (8h-14h) :  
Compétition  
18h00 : Proclamation des résultats et remise des prix  
18h30 : Cérémonie de clôture.

مكتب التوثيق للأستاذ : علي وادي  
شارع أول نوفمبر 1954 عزابة  
ولاية سكيكدة

### تنازل عن حق إيجار

يموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ  
2009/10/11 مسجل في أوانه، تنازل  
السيد جمال زبيري بن أحمد بمقابل  
عن حق إيجار محلات للاستعمال  
التجاري تحمل رقم 03 و 04، كائنة  
بحي 160 مسكن عمارة 01 عزابة  
ولاية سكيكدة، للسيد بدر الدين  
طهراوي بن أحمد، بمبلغ قدره  
(2.600.000,00 دج)

للإعلان الموثق

FOOTBALL - ARBITRAGE

# La FAF compte solliciter des arbitres non africains

La prestation de l'arbitre guinéen lors du match Algérie-Rwanda, dimanche soir à Blida, devrait amener la Fédération algérienne de football (FAF) à solliciter la FIFA pour désigner un trio d'arbitres non africains pour le match Egypte-Algérie du 14 novembre prochain.

Cet arbitre a non seulement refusé deux buts à l'Algérie, mais il s'est illustré par une passivité qui a encouragé l'équipe adverse à exceller dans un jeu viril, voire antisportif. A la FAF, on indique que l'on n'exclut pas l'éventualité de demander à la FIFA de désigner un trio non africain en raison de la prestation «scandaleuse et honteuse» de l'arbitre guinéen.

Aussi, lors du match de dimanche dernier, les soupçons de la FAF concernant un scénario visant à écarter l'Algérie de la course au Mondial par tous les moyens, semblaient être justifiés. Sinon comment expliquer que les joueurs rwandais jouent la comédie pour perdre du temps alors que leur équipe était menée au score (2-1). Ils auraient pu jouer plus vif et plus rapide afin de tenter d'égaliser, commente-t-on à la FAF. Leur objectif semblait de perdre la



Raouraoua et Saâdane décidé à imposer un arbitrage impartial.

rencontre par la plus petite des marges, ce qui arrange le prochain adversaire de l'Algérie...

Il est vrai que pour les Egyptiens l'espoir est permis d'aller au Mondial.

## Yakuba avoue son erreur

Lors de la rencontre Algérie-Rwanda, tout le monde s'accorde à dire que l'arbitre guinéen n'a pas été à la hauteur, notamment dans son appréciation sur le deuxième but de Antar Yahia refusé injustement alors que le ballon a franchi la ligne des buts de plus de 50 cm. Selon un arbitre

algérien chargé d'accompagner le trio guinéen, l'arbitre du centre aurait reconnu son erreur. «Sur l'action du but, j'étais mal placé et je n'ai pas vu le but franchir la ligne des bois.

Ce n'est qu'à la fin de la première période que je me suis rendu compte qu'effectivement il y avait but. J'ai vu des personnes à l'entrée des vestiaires brandir leur portable me montrant la photo du ballon derrière la ligne», avait déclaré l'arbitre Keita Yakuba à son homologue algérien, tout en reconnaissant son erreur et celle de son assistant.

## Stage de l'équipe nationale «A»

L'équipe nationale A effectuera, du 17 au 29 octobre 2009, un stage à Alger. Le sélectionneur national Benchikha Abdelhak a convoqué 23 joueurs pour ce programme entrant dans le cadre de la préparation de cette sélection au championnat d'Afrique des nations de 2011. Signalons que l'équipe algérienne affrontera, en mars prochain, la Libye en match de qualification. L'équipe nationale algérienne A (joueurs locaux) affrontera la Libye en match de qualification pour le championnat d'Afrique des nations (CHAN) dont la phase finale aura lieu en 2011 au Soudan. La sélection nationale, dirigée par Abdelhak Benchikha, jouera le match aller entre le 11 et le 13 mars 2010 à Alger alors que le match-retour se déroulera à Tripoli entre le 26 et le 28 mars 2010. L'autre match de ces qualifications opposera la Tunisie au Maroc. Les vainqueurs de ces deux confrontations se qualifieront pour la phase finale. Le programme de préparation prévoit sept regroupements avant mars selon le calendrier suivant :

- Du 17 au 21 octobre 2009 : Stage à Alger
- Du 25 au 28 octobre 2009 : Stage à Alger
- Du 8 au 14 novembre 2009 : Stage à Alger
- Du 19 au 22 décembre 2009 : Stage à Alger
- Du 14 au 25 janvier 2010 : Stage à l'étranger
- Du 7 au 10 février 2010 : Stage à Alger
- Du 14 au 17 février 2010 : Stage à Alger
- Du 10 au 14 mars 2010 : Stage dans un lieu à déterminer et 1<sup>er</sup> tour éliminatoire.

## LISTE DE L'ÉQUIPE NATIONALE "A"

Encadrement	Noms et prénoms	Fonctions
	Benchikha Abdelhak	Sélectionneur
	Kaoua Abdenour	Entraîneur-Adjoint
	Boujemma Mohamed	Entraîneur assistant

Joueurs	Clubs
Zemmamouche Mohamed	MCA
Hachoud Abderahmane	CABBA
Meftah Rabie	JSK
Cheklam Farid	USMA
Laïfaoui Abdelkader	ESS
Maïza Adel	USM Annaba
Babouche Reda	MCA
Yakhlef Mohamed	ESS
Cherif Ouzani Si Abdenour	JSK
Ait Ouamar Hamza	USMA
Jabou Abdelmoumene	USMH
Seguer Mohamed	ESS
Metref Hocine	ESS
Messaoud Mohamed	ASO
Bitam Abdelmalek	CABBA
Ouznadj Nouri	USMA
Derrag Mohamed	MCA
Yahia Cherif Sid-Ali	JSK
Jalit Mustapha	WAT
Ziaya Abdelmalek	ESS
Slimani Islem	CRB
Hendou Karim	USMH
Si Mohamed Cedric	JSMB

## Vers la désignation de référés européens

Compte tenu de l'enjeu de la dernière journée, la rencontre Egypte - Algérie pourrait être dirigée par des arbitres européens. C'est ce que nous a confié une source sûre, qui indique que de peur que l'arbitrage africain fausse encore la donne, sans parler des jeux de coulisses qui pourraient intervenir dans un match aussi capital, la désignation d'arbitres européens est envisageable. Sachant que la FIFA a toute latitude pour faire appel à un arbitrage de haut niveau.

## Les Verts le 12 novembre en Egypte

L'arrivée de la sélection nationale au Caire est prévue pour le 12 novembre prochain, soit 48 heures avant le jour "J". Il y a de fortes chances à ce qu'un avion spécial appartenant à la compagnie nationale soit mis à la disposition de l'équipe nationale.

## L'effectif au complet

Les Algériens peuvent s'estimer chanceux, eux qui évolueront au Caire avec l'ensemble de leur effectif. En effet, sept éléments et pas des moindres étaient sous la menace de suspension lors de la rencontre face au Rwanda. Finalement, aucun d'eux n'a écopé d'un carton jaune. Et si Saâdane pourra bénéficier de l'ensemble de son effectif, ce ne sera pas le cas pour son «rival» Shehata, qui sera privé des services de sa tour de contrôle, à savoir le défenseur Wael Gomaâ.

## Stage le 9 novembre au Castellet (France)

L'Équipe nationale préparera son prochain match, qui l'opposera à l'Égypte, en France, plus précisément au Castellet (Var), le même endroit qui l'avait déjà accueillie avant le match aller entre les Verts et les Pharaons. Le choix est judicieux surtout pour échapper aux nombreuses sollicitations des supporters. Cela leur permettra, en outre d'oublier la pression qui est, pour le moins insistante au pays. Les joueurs locaux de l'EN rejoindront la France dès le 8 novembre, avant un début officiel du stage dès le lendemain.

## Pas de match amical pour les Fennecs le 11 novembre

C'est désormais officiel, l'Algérie ne disputera pas de rencontre amicale lors de la prochaine date FIFA, prévue le 11 novembre. Cette décision a été prise, compte tenu de l'enjeu de la dernière rencontre de ces éliminatoires jumelées de la CAN et du Mondial 2010. «Je ne vois pas l'utilité que l'EN prenne le risque de jouer un match amical rien que pour le plaisir. Nous avons des joueurs compétitifs qui jouent au plus haut niveau,

donc il n'y aura pas de rencontre amicale, du moins pas avant la rencontre face à l'Égypte», révèle une source très au fait des affaires de la FAF. Il est utile de rappeler qu'une autre date FIFA est retenue pour le 18 novembre prochain, mais on voit mal la sélection nationale disputer un match amical à cette date. Une chose est toutefois sûre, la FAF et Saâdane vont se pencher sur cette question juste après le tirage au sort de la CAN 2010.

CAN 2010

## 12 PAYS DÉJÀ QUALIFIÉS POUR L'ANGOLA

Douze pays ont réussi à décrocher leur billet pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2010) en Angola. Cela s'est fait à l'issue de la 5<sup>e</sup> et avant-dernière journée des qualifications jumelées de la Coupe du monde et Coupe d'Afrique des nations 2010, disputée samedi et dimanche. Il reste donc quatre places à prendre, que se dispute-

ront lors de la dernière journée, le 14 novembre, le Togo et le Maroc dans le groupe A, le Mozambique et le Kenya dans le groupe B, la Zambie et le Rwanda, qui s'affrontent directement à Kigali dans le groupe C. (Le Rwanda a besoin d'inscrire deux buts d'écart pour se qualifier) et enfin le Malawi et la Guinée qui s'affronteront dans le groupe E.

### LES 12 QUALIFIÉS

Angola (pays organisateur)  
Groupe A : Cameroun-Gabon  
Groupe B : Tunisie-Nigeria  
Groupe C : Algérie-Egypte  
Groupe D : Ghana-Mali- Bénin  
Groupe E : Côte d'Ivoire- Burkina Faso.

**N.-B** : Les trois premiers de chaque groupe sont qualifiés pour la CAN-2010. Pour le moment les premiers qualifiés pour le Mondial sont le Ghana et la Côte d'Ivoire.

# Immobilier

## ● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m<sup>2</sup> et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chéraga, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Téliemly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara  
Tél : 021-74-93-06/04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m<sup>2</sup> et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Soudani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst.  
Tél : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

## ● Vente :

◆ vend villa 400m<sup>2</sup> R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf  
◆ Villa 500m<sup>2</sup> R+2, bien située coopérat.  
El Djanene, Dely Ibrahim  
Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m<sup>2</sup>, R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.  
Tél : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m<sup>2</sup>, Blaise Pascal, Téliemly  
◆ vend villa (350m<sup>2</sup>) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m<sup>2</sup>), Duc des Cars Téliemly  
◆ F3 Hussein Dey  
◆ F3 Berazouane  
◆ F3 Aérohabitat

◆ F6 Didouche  
◆ F4 Téliemly  
Tél : 021-74-93-06/0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m<sup>2</sup>) vue s. mer + garage, Bd Téliemly, côté Beaux Arts (refait)  
◆ Vend. F5 (150m<sup>2</sup>) vue s.mer immb. st. Bd Med V,  
Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m<sup>2</sup> conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette  
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Téliemly  
◆ F5 Bd Med V  
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

## ● Location :

◆ Loue local (joli) 280m<sup>2</sup>, bien situé, rue Didouche Mourad.  
◆ Loue 180 m<sup>2</sup> conviendrait pour rest.ou salon thé Didouche.Tél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m<sup>2</sup>) Bd Téliemly.  
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george  
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.  
◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-

hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst.  
Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Téliemly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.  
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf  
◆ F4+parking, Dely Ibrahim  
◆ F4 meublé, Ben Aknoun  
◆ F4 (300m<sup>2</sup>), Mohammadia  
◆ F7 duplex, Hydra  
◆ Loue villa meublée R+2 Draria  
Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Téliemly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur  
tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue local 30m<sup>2</sup>, Golf  
◆ 70 m<sup>2</sup>, Bd Med V  
◆ 400m<sup>2</sup>, Bd Zighout Youcef  
◆ 350m<sup>2</sup>, Bd Téliemly  
◆ 350 m<sup>2</sup>, Sidi Yahia  
Tél. : 0550-19-88-33/0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

## AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger  
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m<sup>2</sup>, rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m<sup>2</sup>, composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m<sup>2</sup> plus 35m<sup>2</sup> espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5<sup>e</sup> étage, sup.92m<sup>2</sup>, sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m<sup>2</sup>, avec soupenne de 90m<sup>2</sup>, fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m<sup>2</sup>, façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1<sup>er</sup> étage, sup. 25m<sup>2</sup>, refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1<sup>er</sup> étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7<sup>e</sup> étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m<sup>2</sup>, composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m<sup>2</sup>, située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1<sup>er</sup> étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2<sup>e</sup> étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4<sup>e</sup> étage, sup.60m<sup>2</sup>, propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m<sup>2</sup>, composée de 07 chambres, un grand jardin de meubles et de décoration, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég  
-Saket : vends un terrain, sup.3.480m<sup>2</sup>, zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég  
● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1<sup>er</sup> étage, sup.80m<sup>2</sup>, composé

d'un F4, prix : 06U

● Bouchebouk : vends un duplex, 2<sup>e</sup> étage, sup.135m<sup>2</sup>, situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m<sup>2</sup>, entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m<sup>2</sup> avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m<sup>2</sup>, terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3<sup>e</sup> étage, sup.100m<sup>2</sup>, très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m<sup>2</sup>, très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m<sup>2</sup>, composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m<sup>2</sup>, refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

## Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche-Mourad  
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

### VENDS

- F2, 57 m<sup>2</sup>, 2<sup>e</sup> étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup> étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m<sup>2</sup>, 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m<sup>2</sup>, Blida-Centre + acte, deux chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m<sup>2</sup>, avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chéraga (R+1)  
Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m<sup>2</sup> + terrasse à Meissonier  
Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m<sup>2</sup>  
Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m<sup>2</sup> RDC, refait à neuf Chérif Tahar  
Prix : 1.200 U/N

### LOUE

- F3, Telemly, 75 m<sup>2</sup>, 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m<sup>2</sup>, Tixeraine  
Prix : 2,5 U

F2, niveau de villa 70 m<sup>2</sup>, Tixeraine  
Prix : 2,5 U

F6, 200 m<sup>2</sup>, niveau de villa RDC cité « Fumé » Bouzareah  
Prix : 5 U

### TERRAIN

- F6, 2 façades, 150 m<sup>2</sup>, Grande Poste 1<sup>er</sup> étage. Prix : 2.200 u/n

- F4, R-D-C surélevé, 5-Juillet, 80 m<sup>2</sup>. Prix : 950 u/n

- F3, 1<sup>er</sup> étage, 86 m<sup>2</sup>, main levée, Bouharoun. Prix : 700 u/n

- F3, 2<sup>e</sup> étage, Bab Ezzouar cité Soumam 72 m<sup>2</sup>.  
Prix 800 u/n.

## AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

### ● Villa

-Ag. Nasri vends villa à Draria en bdr. sur 1.300m<sup>2</sup> top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends carcasse lot Yasmine, 160/200m<sup>2</sup> en R+1 prix 3M 800 nég. Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends plusieurs villas et carcasses dans différents endroits  
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

### ● Terrains

-Ag Nasri vend 1.000 m<sup>2</sup> et 2.600m<sup>2</sup> dans

quartier très résidentiel à Birkhadem tél. 21-44-76-49 / 0550-54-56-68  
-Ag. Nasri vend 650m<sup>2</sup> Dely Brahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix 144 u tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

### ● Prospection

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou si vous-mêmes, vous en recherchez... n'hésitez pas à nous contacter au www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com  
Tél.: 21-44-76-49 /021-56-56-22/0550-54-56-68.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED  
ASSEMBLÉE POPULAIRE COMMUNALE D'ALGER-CENTRE

# AVIS D'INFRUCTUOSITÉ D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 20/2009

Conformément à l'article 43 alinéa 2 du décret présidentiel n° 02-250 du 24 juillet 2002, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la commune d'Alger-Centre, informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres national restreint n° 20/2009 relatif à la réalisation du lot :

**Séparation intérieure - Faux plafonds & Portes Coupe-Feu.**  
**Projet : Bibliothèque spécialisée "l'Historial"**  
Sise au 18, rue LARBI BEN-M'HIDI ALGER-CENTRE

### Paru dans les journaux :

- SAOUT EL AHRAR des : 23-24/08/2009  
- EL-MASSA des : 24-25/08/2009  
- Midi Libre des : 24-25/08/2009  
- Le Jour d'Algérie des : 24-25/08/2009

## Est déclaré infructueux

# Rubrique en partenariat avec **emploitic.com**

## COMMERCIAUX

Société privée, spécialisée dans l'agencement de magasins et espaces de stockage, cherche

### DES COMMERCIAUX

#### COMPÉTENCES :

- Déterminer le besoin du client afin de l'orienter au mieux.
- Prospection d'une nouvelle clientèle (téléphonique, sur site, lors de salons, foires, etc.)
- Suivi des clients, relance des devis.

#### PROFIL :

- Doté d'une bonne communication et un très bon relationnel, bon niveau en français et en informatique (bureautique, autocad et Internet)
- Autonome et organisé
- Bon esprit d'équipe
- Lieu de travail : **OUED GHIR BÉJAIA.**

## RESPONSABLE D'UNITÉ PHARMACEUTIQUE (SKIKDA)

La AHK (Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie) cherche pour une grande société allemande 3 pharmaciens avec un profil de commercial

### INTITULÉ DE L'EMPLOI :

RESPONSABLE D'UNITÉ PHARMACEUTIQUE

Pharmacien de Site avec un profil de commercial

DIRECTION : Supply

### MISSIONS PERMANENTES DE L'EMPLOI :

- Piloter son activité en adéquation avec les directives régionales Supply, en cohérence avec la stratégie nationale  
- Piloter les activités de production, de distribution et de contrôle qualité de son site afin de garantir la continuité du service.

- Garantir la bonne gestion du site.

- Garantir l'application au niveau du site des bonnes pratiques de production, distribution et contrôle qualité définies par le Regional Supply Manager

- Garantir la conformité réglementaire de l'ensemble des activités

- Assurer la responsabilité et la représentativité légale de la société au niveau du site

- Être un acteur prioritaire de la dynamique de changement dans l'entreprise.

## RÉSPONSABLE GESTION MATÉRIEL

### EXIGENCES :

Technicien supérieur ou équivalent

Ayant 5 ans d'expérience dans le domaine

- Connaissances du domaine de pièces de rechange (engins de génie civil, véhicules lourds et légers)

- Maîtrise de l'outil informatique

- Disponibilité et aptitude aux déplacements

- Meneur d'homme

### AVANTAGES :

- Cadre de travail agréable

- Environnement professionnel développé et attractif

- Larges possibilités d'évolution

- Rémunération intéressante.

LIEU DE TRAVAIL GHARDAÏA.

## CHEF D'ATELIER MÉCANIQUE

Société multinationale dans le secteur des boissons alcoolisées dans la région d'Oran, recrute pour renforcer ses équipes : **un chef d'atelier mécanique expérimenté** : Dans un environnement en forte croissance directement attaché au chef de service des moyens généraux avec une

possibilité d'évolution selon compétences.

### Votre Profil :

- Ingénieur, TS ou DEUA en mécanique engins (chariot élévateur, VL et PL).

- Expérience minimum requise : plus de trois ans dans un poste similaire.

- Capable de suivre des processus méthodologiques et logiques rigoureux.

- Savoir diriger et former une équipe.

- Avoir le sens des responsabilités.

- Parler et lire convenablement le français.

- Dégagé des obligations du Service national.

- Résider dans la wilaya d'Oran.

## DELEGUÉS COMMERCIAUX

- Sétif -

### Profil :

- Vous êtes titulaire d'une licence es sciences commerciales, option marketing ou d'un ingénieur d'Etat en génie mécanique assorti d'une formation complémentaire en commercial

- Vous avez une expérience réussie d'au moins 03 années dans la vente de produits industriels

- Vous êtes ambitieux et avez le sens de la rigueur

- Vous résidez dans la wilaya de Sétif et avez le permis de conduire

### Avantages :

**Le Groupe BCR vous offre :**

- Une rémunération fixe selon grille des salaires

- Une rémunération variable attractive

- Un cadre de travail agréable

- Une perspective d'évolution de carrière.

## GESTIONNAIRE DE STOCKS (REF 01) - BOUMERDÈS

### VOTRE MISSION :

La prise en charge de la gestion du stock, gestion et suivi de la matière première, de la production fabriquée, formalisation et suivi des procédures,

### VOTRE PROFIL :

- Universitaire

- Avoir une bonne expérience dans le domaine

- Aimer le travail d'équipe

- Age maximum : 40 ans

- Maîtrise de l'outil informatique

- Résider dans l'axe **Alger/Boumerdès** ou dans les villes limitrophes

### AVANTAGES LIÉS AU POSTE :

- Cadre de travail agréable

- Rémunération motivante

- Restauration assurée.

## UN COMPTABLE

Béjaïa

Entreprise de fabrication d'éléments de cuisines, recrute **01comptable expérimenté.**

### PROFILS:

- Diplôme dans le domaine

- Expérience exigée

- Bonne présentation

- Esprit d'équipe

- Organisé

- Disponibilité immédiate.

### MISSION :

- Gestion de sa comptabilité-finances.

Lieu de travail : **Zone industrielle El-Kseur Béjaïa**

- Gestion de sa comptabilité-finances.

## ÉLECTROMÉCANICIEN

### Un électromécanicien

Région : Mostaganem

### Profil :

Bac + 3 minimum en électrotechnique ou maintenance.

Une première expérience dans le domaine serait très appréciée.

### Informations complémentaires

Année d'expérience : 3 à 5 ans

Niveau d'études : Bac +3.

## DÉLEGUÉS MÉDICAUX

Des délégués médicaux sur  
tout le territoire national

### PROFIL :

- Médecin, vétérinaire, dentiste

- Libre de tout engagement

- Dynamique

- Esprit d'équipe

- Bonne présentation

- Permis de conduire

- Véhicule récent.

### AVANTAGES :

- Salaire motivant + intéressement.

**"Il ne sera répondu qu'aux candidatures retenues."**

### Informations complémentaires:

- Année d'expérience : 3 à 5 ans

- Niveau d'études : Bac+5

RÉGION : TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL.

## COMMERCIAUX

Une secrétaire de direction  
lieu de travail ALGER

### PROFIL :

- Diplômée en la matière.

- Libre de tout engagement

- Dynamique

- Esprit d'équipe

- Maîtrise de l'outil informatique.

- Sens de la responsabilité

- Maîtrise le français, l'arabe... anglais souhaité.

### AVANTAGES :

- Salaire motivant.

**Faites  
publier vos  
offres  
d'emploi  
pour  
seulement  
300 DA...  
Les  
demandes  
d'emploi  
sont  
gratuites.**

## PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé  
07h20 : Sabahiat  
10h00 : Zig Zag  
10h30 : Charaf fath babe  
11h15 : Taqafat wa tourath assia  
11h45 : Min Niâmahou  
12h00 : Noumour El-Abiadh  
12h30 : Aâl abouabe el-madina  
13h00 : Journal télévisé  
13h45 : Doumoue el ward  
15h00 : Azizi El-Mouchahid  
16h30 : Nadi Fourussia  
17h00 : Strawberry Short cake  
17h30 : Al-Hayat  
18h00 : Journal télévisé  
18h30 : Moutaât El-Maida  
19h00 : Ahl El-Raya  
19h45 : Khamesse El-arkan  
20h00 : Journal télévisé  
**21h00 : El-Hafila**  
22h30 : Documentaire



11:05 7 à la maison  
11:55 Attention à la marche !  
12:55 Petits plats en équilibre  
13:00 Journal  
13:55 Julie Lescaut  
15:30 Les Cordier, juge et flic  
17:20 Ghost Whisperer  
18:10 Tournez manège !  
18:55 La roue de la fortune  
19:35 La prochaine fois, c'est chez moi  
19:40 Journal  
**19:50 Football : France/Autriche**



22:05 New York, section criminelle  
22:51 New York, section criminelle  
23:40 New York, section criminelle  
00:25 Dernier recours  
01:15 Dernier recours  
02:10 Histoires naturelles  
03:00 Aimer vivre en France  
04:00 Sur les routes d'Ushuaïa  
04:25 Histoires naturelles  
04:55 Musique  
05:00 Très chasse, très pêche  
05:25 Reportages  
05:50 Kid clones



09:03 Dans quelle éta-gère  
09:05 Des jours et des vies  
09:30 Amour, gloire et beauté  
09:55 C'est au programme  
10:50 CD'aujourd'hui  
10:55 Météo  
11:00 Motus Junior  
11:30 Les P'tits Z'Amours  
12:05 Tout le monde veut prendre sa place  
13:00 Journal  
13:50 Les gestes qui rassurent  
13:55 Météo  
14:05 Toute une histoire  
15:15 Un cas pour deux  
17:15 Rex  
18:00 Côté match du jour  
18:10 En toutes lettres  
19:00 N'oubliez pas les paroles  
20:00 Journal  
**20:35 Une ombre derrière la porte**



22:10 Je commence demain

22:15 L'objet du scandale  
00:15 Dans quelle éta-gère  
00:20 Journal de la nuit  
00:30 Météo  
00:35 CD'aujourd'hui  
00:40 Des mots de minuit  
02:10 Toute une histoire  
03:10 Gilmore Girls  
03:50 La source de vie



06:45 Toowam  
11:00 Mercredi c sorties  
11:10 Plus belle la vie  
11:35 Consomag  
11:40 Le 12/13  
12:55 Météo  
13:00 La liste gagnante  
13:35 En course sur France 3  
13:50 Inspecteur Derrick  
14:55 Questions au gouvernement  
16:05 Zorro  
16:35 30 millions d'amis collector  
17:05 Un livre un jour  
17:15 Des chiffres et des lettres  
17:45 Culturebox  
17:50 Questions pour un champion  
18:30 18:30 aujourd'hui  
18:45 19/20  
20:00 Tout le sport  
20:05 Les dossiers de la route  
20:10 Plus belle la vie  
**20:35 Les numéros du rire et de la chanson**  
22:25 Météo  
22:28 La minute épique  
22:30 Soir 3  
22:55 Tout le sport  
23:00 Ce soir (ou jamais !)  
00:10 Voulez-vous danser avec moi ?  
01:15 Soir 3  
01:40 Plus belle la vie  
02:05 Un livre un jour  
02:10 Parlement Hebdo  
02:55 La case de l'oncle Doc  
02:56 Vivre et grandir  
03:50 La liste gagnante  
04:20 30 millions d'amis collector  
04:55 La brigade du courage



19:00 La véritable histoire du Liberty Lily  
19:30 Arte culture  
19:45 Arte info  
20:00 Empreintes sonores  
**20:45 Les Ritchie Boys**  
22:20 Zoom Europa  
23:00 Ne touchez pas la hache  
01:15 Arte culture  
01:30 Les Beatles à l'assaut du Kremlin  
03:00 Le Japon, l'empereur et l'armée  
04:30 Toutes les télé du monde



06:35 M6 Kid  
09:05 M6 boutique  
10:00 Absolutment stars  
11:20 Tout le monde déteste Chris  
11:45 La petite maison dans la prairie  
12:45 Météo  
12:50 Le 12 50  
13:05 Ma famille d'abord  
13:40 Un été pour grandir  
15:30 Un papa en or  
17:15 Le rêve de Diana  
17:50 Un dîner presque parfait  
18:45 100 % mag  
19:45 Le 19 45  
20:05 Malcolm  
**20:40 Bones**  
21:30 Bones  
22:20 Bones  
23:10 Coupable non coupable  
00:40 Enquête exclusive  
01:55 M6 music



10:55 The Big Bang Theory  
11:20 The Big Bang Theory  
11:45 Redbull Flugtag  
12:35 Friends

13:00 Friends  
13:25 Friends  
13:40 U-Dance  
14:45 Tellement vrai  
15:50 Quand l'amour s'en mêle  
16:40 La vie de palace de Zack et Cody  
17:05 Les sorciers de Waverly Place  
17:35 Friends  
18:00 Friends  
18:25 The Big Bang Theory  
18:50 Futurama  
19:15 Futurama  
19:40 Futurama  
20:10 12 Infos  
20:20 Météo  
**20:35 Crocodile 2**



22:15 La fureur du serpent ailé  
23:40 Central nuit



09:00 Morandini !  
10:00 Bien-être  
11:00 A vos recettes  
11:30 Y'a une solution à tout !  
12:30 Drôles de dames  
13:25 Le Flash  
15:15 La vie à mains nues  
16:55 L'emmerdeuse  
18:35 Le Flash  
18:40 Morandini !  
19:45 Mission impossible, 20 ans après  
**20:40 De père en fils**  
22:30 La grande soirée du paranormal : La réincarnation  
00:00 Morandini !  
01:00 Ça tourne !  
01:30 Football : Angleterre/Biélorussie  
03:00 Voyage au bout de la nuit

## LA SELECTION DU JOUR



20h40

## 20:40 Bones : La chute des héros



Réalisateur: Ian Toynton. Avec Emily Deschanel (Dr. Temperance «Bones» Brennan), David Boreanaz (Agent Seeley Booth), Eric Millegan (Dr. Zack Addy), T.J. Thyne (Dr. Jack Hodgins), Michaela Conlin (Angela Montenegro).

Le tueur en série, surnommé le Fossoyeur, refait surface et enlève l'agent Booth. Au même moment, le FBI suspecte une des fouines de l'Institut Jefferson d'avoir volé une des pièces à conviction du dossier. En échange de la libération de Booth, dont les heures sont comptées, le Fossoyeur exige que Brennan et Hodgins lui remettent la preuve en question



20h45

## Les Ritchie Boys



Réalisateur: Christian Bauer.

Allemands et Autrichiens réfugiés aux États-Unis, ils ont participé sous uniforme américain à la victoire des Alliés sur le régime nazi. Ils étaient allemands et autrichiens, jeunes, juifs pour la plupart, avaient fui le nazisme et trouvé refuge aux États-Unis. Beaucoup voulaient s'engager pour leur patrie d'adoption, qui sut utiliser au mieux leurs compétences : au camp Ritchie, dans le Maryland, ils furent entraînés intensivement aux méthodes nouvelles de la «guerre psychologique» mises au point par les services secrets. En Europe, la principale mission des «Ritchie boys», en dehors de la collecte d'information, était la démoralisation de l'ennemi



20h35

## Crocodile 2



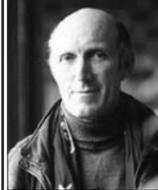
Réalisateur: Gary Jones. Avec: Heidi Lenhart (Mia), Jon Sklaroff (Sol), Chuck Walczak (Zach), Martin Kove (Roland), Steve Moreno (Brian).

Pris en otage par des pirates de l'air, un avion se crashe dans une zone marécageuse. La joie des rescapés sera de courte durée : les marais sont habités par un crocodile monstrueux bien décidé à se mettre de la chair humaine sous les crocs



20h40

## De père en fils



Réalisateur: Jérôme Foulon.

Romain, un jeune ingénieur, est nommé dans un important groupe industriel, directeur d'une usine de 300 employés dans sa ville natale. Son père, Serge, qu'il n'a pas revu depuis la mort de sa mère deux ans plus tôt, travaille dans cette usine comme simple ouvrier. Les retrouvailles de Romain et Serge sont difficiles. Romain découvre la nouvelle compagnie de son père, Mylène, dont le fils, Tom, un garçon de son âge, chômeur, tuant son temps libre avec des muscos, occupe son ancienne chambre dans le pavillon familial. Serge, qui n'a jamais été à l'aise avec Romain, passé de «l'autre côté», supporte mal que son fils soit devenu patron



Directrice de la publication : Saida Azzouz  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53  
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A - Nouvelle Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EUURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 D.A.  
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Web : www.lemidi-dz.com  
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

## 6 morts et 86 blessés dans des accidents de la route en une seule journée



Six personnes ont trouvé la mort et 86 autres ont été blessées dans 35 accidents de la route survenus lundi à

travers l'ensemble du territoire national, a indiqué mardi le commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

Ces accidents ont engendré également des dégâts matériels importants à 52 moyens de locomotion : 43 véhicules de tourisme, 7 camions, un tracteur agricole et une motocyclette, ajoute-t-on de même source.

L'excès de vitesse, le refus de priorité, les défaillances mécaniques, les dépassements dangereux suivis du manque de visibilité demeurent les causes essentielles de ces accidents, relève le communiqué.

## 10 infractions liées à la pêche relevées à Ténès

Les infractions liées à la pêche enregistrées par la Police maritime au cours du mois de septembre sont en légère hausse par rapport au mois précédent. 10 infractions en effet ont été relevées par la Direction de la pêche qui s'est constituée partie civile.

En premier lieu figure l'irrespect du repos biologique, vient ensuite la pêche en zone interdite et enfin l'utilisation d'explosifs. Il faut dire qu'à défaut d'une halle à marais au

niveau du port de Ténès, le poisson ramené par les chalutiers, les sardiniers ou les petits métiers échappe à tout contrôle tant sur le volet qualitatif que quantitatif. A ce sujet, il est aisé de constater que du poisson, particulièrement la sardine de très petit calibre, est proposée à la vente. Quelquefois des quantités énormes de sardines sont rejetées à la mer après avoir été pêchées, car trop petites pour être commercialisées, nous affirme un représentant

syndical de cette corporation et d'ajouter que l'utilisation d'engins explosifs en haute mer est assez fréquente et ce, malgré une surveillance accrue des gardes-côtes qui patrouillent dans les zones de pêche. A noter que la Chambre de pêche, installée à Ténès, organise régulièrement des journées de sensibilisation à l'intention des armateurs et patrons pêcheurs sur la nécessité de préserver les ressources halieutiques par une pêche responsable.

## Des criquets envahissent la quasi-totalité de la Mauritanie

Une invasion de criquets dans quasiment toutes les régions de Mauritanie, notamment dans le sud-ouest, a été signalée, hier, par le centre national de lutte antiacridienne (CNLA) à Nouakchott. "Des populations acridiennes sont dispersées sur presque l'ensemble du pays. Ces populations sont en début de regroupement notamment aux environs de Nouakchott et au Trarza (sud-ouest)", a indiqué le CNLA dans un communiqué.

Des équipes de traitement ont été déployées dans toutes les zones infestées, notamment dans le nord du pays, selon des responsables de cette structure éta-

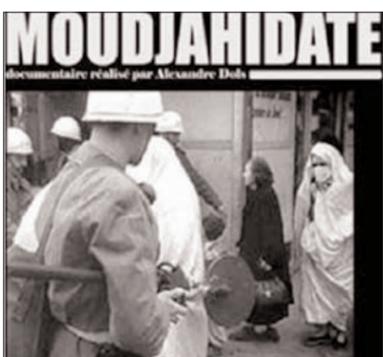


gique spécialisée dans la lutte contre le criquet pèlerin. La situation écologique demeure favorable au développement des criquets, la pluviométrie ayant dépassé les normales saisonnières dans toutes les régions durant cet hivernage.

## Le documentaire Moudjahidate programmé jeudi au Festival de Saint-Denis

"Moudjahidate", le film documentaire de la jeune cinéaste française Alexandra Dols, sera projeté jeudi soir à Saint-Denis, dans la banlieue parisienne, dans le cadre du festival "40 ans de cinéma à l'université Paris 8".

Dans ce film de 90 mn, la réalisatrice donne la parole à des moudjahidate pour retracer leur itinéraire singulier et leur engagement pour l'indépendance nationale, qu'elles soient poseuses de bombes, agents de liaison, infirmières au maquis ou combattantes au front



ou simples femmes ayant souffert des affres des colonisateurs. "Dans un contexte de déni politique concernant le rôle et le passé colonial de l'Etat français, il s'agissait pour moi de contribuer à l'écri-

ture audiovisuelle de la mémoire des luttes anticolonialistes, en me concentrant sur les engagements des femmes au sein de ce combat".

Le documentaire retrace des engagements de femmes dans les luttes pour l'indépendance de l'Algérie au sein du FLN-ALN à travers des récits de vie d'anciennes combattantes, a souligné la réalisatrice dans l'une de ses nombreuses interviews.

## Les questions de sécurité et le nucléaire iranien passés en revue par Lavrov et Clinton

Les questions de sécurité, notamment la conclusion d'un nouvel accord pour remplacer le Traité sur la réduction des armements nucléaires stratégiques (START) qui arrivera à échéance en décembre, et le dossier nucléaire iranien ont dominé les entretiens mardi à Moscou entre le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov et la Secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton. Arrivée lundi soir à Moscou pour une visite de deux jours en Russie dans le cadre d'un périple qui l'a déjà conduite en Suisse en Angleterre et en Irlande, Mme.

Clinton a indiqué dans une conférence de presse conjointe avec M. Lavrov à l'issue de leurs entretiens, que les Etats-Unis étaient disposés à renforcer leur coopération avec la Russie dans le domaine de la sécurité. L'administration américaine souhaite promouvoir les relations de coopération conjointe des menaces à la sécurité et intensifier les efforts en vue de la mise en place d'un "centre d'échange de données" sur cette question, a-t-elle déclaré. Elle a rappelé que lors de sa visite en juillet en Russie, le président américain Barack Obama s'était entendu avec son homologue russe Dmitri Medvedev sur ce sujet afin de "faire du bouclier antimissile une oeuvre commune". Alors que le projet de bouclier antimissile américain en Europe auquel tenait vaillamment l'administration Bush était jusqu'ici présenté par Washington comme un moyen de parer à une éventuelle attaque iranienne, mais perçu par la Russie comme une menace à sa sécurité, l'administration Obama a fait part à Moscou de sa nouvelle évaluation de la menace que pourrait représenter l'Iran et comptait sur la coopération de Moscou en matière de défense antimissile, a indiqué Mme Clinton.

«Lors de notre entretien (avec Lavrov), nous avons expliqué les principes de notre évaluation de la menace (iranienne). Nous avons fait part de cette approche à nos collègues russes (à) et nous comptons sur une coopération étroite entre les Etats-Unis et la Russie dans le domaine de la défense antimissile», a-t-elle dit. Elle a affirmé que les missiles iraniens de longue portée inquiétaient beaucoup moins les Etats-Unis que les missiles de courte et de moyenne portée. La politique américaine en matière de sécurité est particulièrement axée sur les moyens de contrer d'éventuelles attaques de la part de l'Iran ou d'autres pays capables de se doter de l'arme nucléaire, a-t-elle souligné. Selon elle, la coopération entre les Etats-Unis et la Russie dans le domaine de la défense antimissile sert les intérêts non seulement des deux pays mais du monde entier. "Nous voulons une transparence maximum. Nous estimons qu'il est important de nous entendre sur les principes de la menace commune ainsi que sur la manière de réagir à cette menace", a-t-elle poursuivi. Le chef de la diplomatie russe a, pour sa part, indiqué que les consultations russo-américaines sur le nouveau système de défense antimissiles préconisé par Washington allaient se poursuivre. "Aujourd'hui nous avons procédé à un échange de vues sur le déroulement de ces consultations, celles-ci se poursuivront", a-t-il dit, avant de rappeler que le dernier round de consultations entre les experts russes et américains avait eu lieu lundi à la veille la visite de Mme Clinton.



*L'administration américaine souhaite promouvoir les relations de coopération avec la Russie, notamment en matière d'évaluation conjointe des menaces à la sécurité et intensifier les efforts en vue de la mise en place d'un "centre d'échange de données"*



### INSOLITE

## En Belgique, on peut voter pour faire raser le bâtiment le plus laid

Du 10 octobre au 6 novembre, les Belges pourront voter pour élire le bâtiment le plus laid du pays. Ce sondage est organisé par un entrepreneur en démolition qui propose de détruire le bâtiment gagnant.

Que ce soit dans une liste de bâtiments déjà établie, ou pour en nommer un nouveau, les Belges pourront se rendre sur le site [www.lebatimentlepluslaid.be](http://www.lebatimentlepluslaid.be) et voter pour la construction la plus moche de leur pays.

Le sondage est organisé par un entrepreneur en démolition, qui propose au propriétaire du bâtiment élu de détruire "cette erreur architecturale." Tous les types de bâtiments peuvent concourir : palais royaux, maisons individuelles ou immeubles de trente étages, il n'y aura pas de discrimination au sein des constructions de mauvais gout.



## Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fajr : 5h11	Fajr : 5h14	Fajr : 5h15	Fajr : 5h21	Fajr : 5h29	Fajr : 5h41	Fajr : 5h45	Fajr : 5h47
Dohr : 12h15	Dohr : 12h19	Dohr : 12h20	Dohr : 12h26	Dohr : 12h35	Dohr : 12h46	Dohr : 12h49	Dohr : 12h52
Asr : 15h26	Asr : 15h29	Asr : 15h31	Asr : 15h37	Asr : 15h46	Asr : 15h57	Asr : 16h01	Asr : 16h04
Maghreb : 17h54	Maghreb : 17h58	Maghreb : 17h59	Maghreb : 18h05	Maghreb : 18h15	Maghreb : 19h26	Maghreb : 18h29	Maghreb : 18h32
Icha : 19h15	Icha : 19h18	Icha : 19h20	Icha : 19h26	Icha : 19h35	Icha : 19h46	Icha : 19h29	Icha : 19h51

IL A ÉTÉ REMIS HIER AU DIRECTEUR DES ARCHIVES NATIONALES

## L'Algérie récupère un document écrit par le fils de Hamdane Khodja en 1837

Un document historique datant de 1837, rédigé par le fils de Hamdane Khodja, intitulé "Le miroir de l'Algérie", a été remis, hier à Alger, par l'ambassadeur de Turquie en Algérie, M. Ahmet Necati Bigali, au directeur des Archives nationales, M. Abdelmadjid Chikhi.

Ce document, remis lors de l'ouverture d'un symposium de deux jours, organisé par les Archives nationales sous le thème "L'Algérie, durant la période ottomane: Les relations politiques, économiques et culturelles", est la version turc d'un livre revêtu du sceau du sultan ottoman Abdelhamid II et rédigé par Ali Redha, fils de Hamdane Khodja.

«Il s'agit d'une acquisition importante, même sur le plan affectif», a déclaré M. Abdelmadjid Chikhi à la presse en marge du symposium.

«C'est un livre rare et peu connu», a-t-il ajouté, affirmant qu'il sera mis à la disposition des chercheurs et des historiens.

Il a relevé que Hamdane Khodja "était l'un des rares intellectuels" algériens ayant été conseiller auprès de la Régence d'Alger sous la Porte sublime, et rappelé son réquisitoire intitulé "Le miroir" adressé aux autorités françaises sur les affres de la colonisation.

Il a estimé que le livre du fils de Hamdane Khodja est "le miroir du miroir" car, a-t-il expliqué, il consti-



Siège de la direction des Archives nationales.

tue un rappel au sultan ottoman quant à ses obligations envers l'Algérie. Selon l'universitaire Ali Tablit, ce livre a été écrit initialement dans la langue arabe.

L'ambassadeur de Turquie en Algérie a indiqué, pour sa part, qu'une

copie d'un deuxième livre de Hamdane Khodja, appuyant les réformes engagées par le sultan Ottoman, Abdelhamid II, sera remis aux Archives nationales au cours de ce symposium.

APS

## Le général de corps d'armée reçoit le chef d'état-major de l'armée de terre tunisienne

Le général de corps d'armée Ahmed Gaid Salah, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu mardi au siège de l'état-major de l'ANP, le général de division Rachid Amar, chef d'état-major de l'armée de terre tunisienne.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de "la poursuite du développement des relations de fraternité et d'amitié entre les forces armées des deux pays", a constitué "l'occasion d'aborder des questions d'intérêt commun".

Le chef d'état-major de l'armée de terre tunisienne se trouve depuis samedi en Algérie dans le cadre d'une visite officielle de quatre jours, à l'invitation du commandant des forces terrestres de l'ANP.

R.M.

## MOUVEMENT DE PROTESTATION A MÉDÉA

### Les citoyens ferment l'APC

Quelque 150 personnes de la fraction «Takarbouste», relevant de la localité de Tablat (Médéa), ont procédé, hier, à la fermeture du siège de l'APC et refusent de quitter les lieux jusqu'à ce qu'un dialogue s'instaure avec le premier responsable de l'Exécutif qui est bien évidemment le wali pour faire entendre leurs revendications.

Les revendications soulevées par les protestataires concernent, notamment, la réalisation de la route reliant leur fraction et la zone urbaine qui est de cinq kilomètres, l'ouverture d'une salle de soins et le transport scolaire.

Hamid Sahnoun

## DILAPIDATION DANS LE SECTEUR DES EAUX À BECHAR

### Peines de deux à huit ans de prison

Des peines de prison allant de deux à huit ans de prison ont été prononcées hier par le tribunal de Bechar dans l'affaire de dilapidation de deniers publics dans le secteur des ressources en eau de Bechar. Plusieurs responsables et cadres du secteur des ressources en eau ainsi que des membres de la commission des marchés publics de la wilaya, ainsi que des entrepreneurs sont impliqués dans cette affaire de dilapidation de deniers publics et concussion. L'ex-directeur des ressources en eau de Bechar ainsi que cinq autres cadres du même secteur ont été condamnés à une peine de huit ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million DA chacun, tandis que les neuf membres de la commission des marchés publics de la wilaya, parmi lesquels le secrétaire général de la wilaya, ont écopé d'une peine de quatre ans de prison ferme, assortie d'une amende de 1 million DA. Trois autres cadres de la direction des ressources en eau ont été condamnés à cinq ans de prison ferme. Des peines allant de deux à six ans de prison ont été infligés à une vingtaine d'autres accusés, tandis que huit autres des mis en cause ont été acquittés dans la même affaire portant sur les conditions d'exécution et de financement de projets de réalisation dans le secteur des eaux sur le territoire de la wilaya de Bechar.

Cette affaire, dont les audiences se sont étalées sur quatre jours, la semaine écoulée, a vu la comparution d'une cinquantaine d'individus.

APS

## AFFAIRE DES 120 T DE THON ROUGE À ANNABA

### Le tribunal demande un complément d'instruction pour statuer

PAR RAFRAF M.

Finalement, le verdict tant attendu hier relatif à la scabreuse affaire des 120 t de thon rouge, dans laquelle sont notamment impliqués 6 ressortissants turcs, un armateur algérien, ainsi que le secrétaire général du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques et le directeur central de la pêche maritime et océanique, n'est pas tombé comme prévu (il était annoncé officiellement pour le 13 octobre), le tribunal ayant décidé de ne statuer qu'avec un complément d'instructions autrement dit, dans la jargon judiciaire, «une nouvelle instruction est nécessaire pour permettre au tribunal de juger sur la base d'un dossier exhaustif» a expliqué un avocat de la défense.

Un dossier qui recèle beaucoup de zones d'ombre puisque la pièce à convic-

tion n°1 à savoir les 120 t de thon rouge pêchés dans des conditions troubles en violation avec les lois en vigueur régissant ce type de pêche en Algérie, et déclarées par les armateurs turcs arraisonnés au large des côtes d'El Kala par les gardes-côtes algériens demeure paradoxalement introuvable.

Il y a lieu de rappeler également que l'ambassadeur turc en Algérie avait plaidé en faveur de ses compatriotes mis en cause auprès des autorités compétentes algériennes, réclamant la restitution des navires à leurs propriétaires.

Quant à l'armateur algérien intercepté au port de Bou Ismaïl à Tipasa, M. Sadoun, il n'a cessé d'affirmer avoir agi en toute légalité par le biais des autorisations dûment accordées par F. Boudamous, le S.G du MPRH.

## Très Libre



sidou@lemidi-dz.com